

MAGAZINE D'INFORMATION RÉGIONALE

NEWS D'ILL

Votations, *Web-activistes*,
Parlement des jeunes,
 pétitions, *référendums locaux*, etc.



Militer, ça
 s'apprend
 (p.18 à 20)

Ils réinventent la démocratie



Stuttgart : l'élan
 citoyen brisé
 (p.16)



Décider pour
 son village
 (p.6)

Réinventer la proximité

L'Alsace aux citoyens.....	4
Carte des villes alsaciennes participatives.....	5
Trop vert, trop vite, trop fort à Ungersheim.....	6
Trop sage agora de Kingersheim.....	7
Les usagers prennent leur train en main.....	8
« T'as une grande gueule, tu devrais y aller ».....	10
L'expérience de la politique en culotte courte.	10

Réinventer la démocratie

Votations à risques.....	12
Adopte un militant.....	13
Les mots de la participation.....	14
L'éruption populaire qui bouleverse Stuttgart...	16

Réinventer l'engagement

Se former pour mieux militer.....	18
Formation en circuit fermé.....	21
Comment les partis tentent de faire le plein de militants.....	22

Réinventer au quotidien

Esprit mutualiste, es-tu là ?.....	24
Alusor coopère pour ne pas chômer.....	26
Les associations de locataires frôlent l'âge limite.....	27
Les obstinés de Fessenheim.....	28



C'est vous qui décidez

Abstentionnisme rampant, chute de l'engagement syndical, dégradation des relations entre la classe politique et les citoyens « ordinaires » : la crise de la représentation politique est une réalité. Un mal tenace, qui sévit en France et dans bon nombre de démocraties occidentales depuis les années 1980. Sur les causes du malaise, aucune explication ne saurait embrasser la multiplicité des interprétations. En revanche, un antidote est souvent appelé à la rescousse : la démocratie participative.

Depuis une quinzaine d'années, les expériences destinées à associer les citoyens à la vie politique ont le vent en poupe. Ces derniers temps en Alsace, on peut même dire qu'elles rythment l'actualité : primaire socialiste en octobre, aujourd'hui le pro-



©Aurélie Delmas/Cuej

jet régional de santé pour 2012-2016 soumis aux suggestions populaires, enfin le référendum sur le projet de Conseil unique d'Alsace attendu pour 2012. Outre les expériences ponctuelles, de nombreuses instances participatives se développent, essentiellement au niveau local. Bien sûr, ce sont des expériences fragiles, parfois accusées de n'être que trompe-l'œil quand l'absence de réelle volonté politique se conjugue à l'indifférence du public. Mais elles sèment aussi les germes d'un progrès démocratique plus abouti. L'intellectuel indien Amartya Sen a écrit « *les défauts de la démocratie exigent plus de démocratie et non moins* ». De ce point de vue, les instances participatives sont largement perfectibles. L'individualisme, parfois accusé de saper l'engagement collectif, n'est pas systématique. Lorsque

l'occasion se présente, les individus prouvent qu'ils peuvent se mobiliser pour faire connaître leur volonté et asseoir leur pouvoir, en utilisant, ou non, les formes d'expression que les institutions leur proposent. Dans la rue, dans l'entreprise, de nouvelles formes d'engagements apparaissent ainsi aux côtés d'autres plus traditionnelles. Internet et les réseaux sociaux chamboulent la donne et ont déjà montré leur capacité à catalyser les mouvements d'opposition.

Ce magazine prend le pouls de la démocratie participative et de l'engagement citoyen en Alsace, avec un détour chez nos voisins suisses et allemands. Au cœur du diagnostic, la conviction que l'expression populaire est une promesse démocratique à protéger absolument.

Anne-Claire Poirier

NEWS D'ILL

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11, rue du Maréchal Juin
CS 10068 67046
Strasbourg
03 88 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Nicole Gauthier

ENCADREMENT :

Sophie Dufau,
Nicole Gauthier,
Daniel Muller,
Hervé Nathan,
Stéphanie Peurière

RÉDACTRICE EN CHEF :

Anne-Claire Poirier

ICONOGRAPHIE :

Marjorie Lenhardt

RÉALISATION :

Anna Benjamin,
Simon Castel,
Yves Common,
Marine Daviller,
Catherine Deunf,
Leyla Doup Kaïgama,
Cédric Dolanc,
Renaud Février,
Thibaut Gagnepain,
Marion Kremp,
Floriane Leclerc,
Marjorie Lenhardt,
Marion Michel,
Victor Patenôtre,
Anne-Claire Poirier,
Fabien Piegay,
François Régnier,
Thomas Richard
Laure Siegel,
Jessica Trochet

PHOTO DE UNE :

Marjorie Lenhardt

INFOGRAPHIE :

Simon Castel,
Thomas Richard

IMPRESSION :

GYSS, Obernai



Selon un sondage (1), 60% des Alsaciens se déclarent favorables à la création d'un Conseil unique d'Alsace, issu de la réunion des trois collectivités alsaciennes : les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et la Région Alsace. Il n'y aura donc plus qu'une seule assemblée et une unique administration. Cela pourrait permettre de réduire le nombre d'élus et d'économiser les dépenses publiques de la Région. Cette fusion requerra l'aval de la population alsacienne, qui devrait être consultée par référendum fin 2012. Une consultation risquée car l'exemple corse en 2003 a montré que le « Oui » n'est jamais acquis. En refusant

une réforme du même type, les citoyens de l'Île de beauté ont montré que l'échec est possible.

Les partisans du « Oui », qui craignent une trop faible participation (2), connaissent l'importance de l'énoncé de la question et de la date du scrutin. Le risque est d'autant plus fort que c'est la première fois que ce type de consultation est organisé au niveau de la région.

En Alsace, de nombreuses instances de consultation et de dispositifs de démocratie participative se répartissent sur le terrain local, témoignant de l'intensité de la vie démocratique. Outre le nouveau parlement alsacien des jeunes et les très médiatisés conseils de quartiers de Strasbourg et de Mulhouse, de plus petites communes développent des procédures de démocratie directe ou semi-directe.

Les instances participatives les plus nombreuses sont celles destinées aux jeunes. Parmi les 52 communes de plus de 5000 habitants de la région, 15 possèdent un conseil municipal des enfants et 24 un conseil municipal des jeunes. D'ailleurs l'un des premiers conseils des enfants de France a été créé à Schiltigheim en 1979.

Plus récemment, certaines communes ont associé leurs habitants au contrôle des finances publiques. Rixheim, ville de 13 000 habitants située près de Mulhouse, a mis en place en 2008 une commission de contrôle de gestion publique dans laquelle

L'Alsace aux citoyens !

En attente d'un référendum sur ses institutions, la région expérimente déjà la démocratie participative.

Le résultat du référendum sur le conseil unique d'Alsace grandement dépendra de la question posée.

© Renaud Février/
Cuej

(1) Sondage CSA/Menscom réalisé le 3 mai 2011 pour la Région.

(2) L'accord de la majorité absolue des suffrages exprimés, correspondant à un nombre de voix au moins égal à 25% des électeurs inscrits, est nécessaire pour valider le référendum.

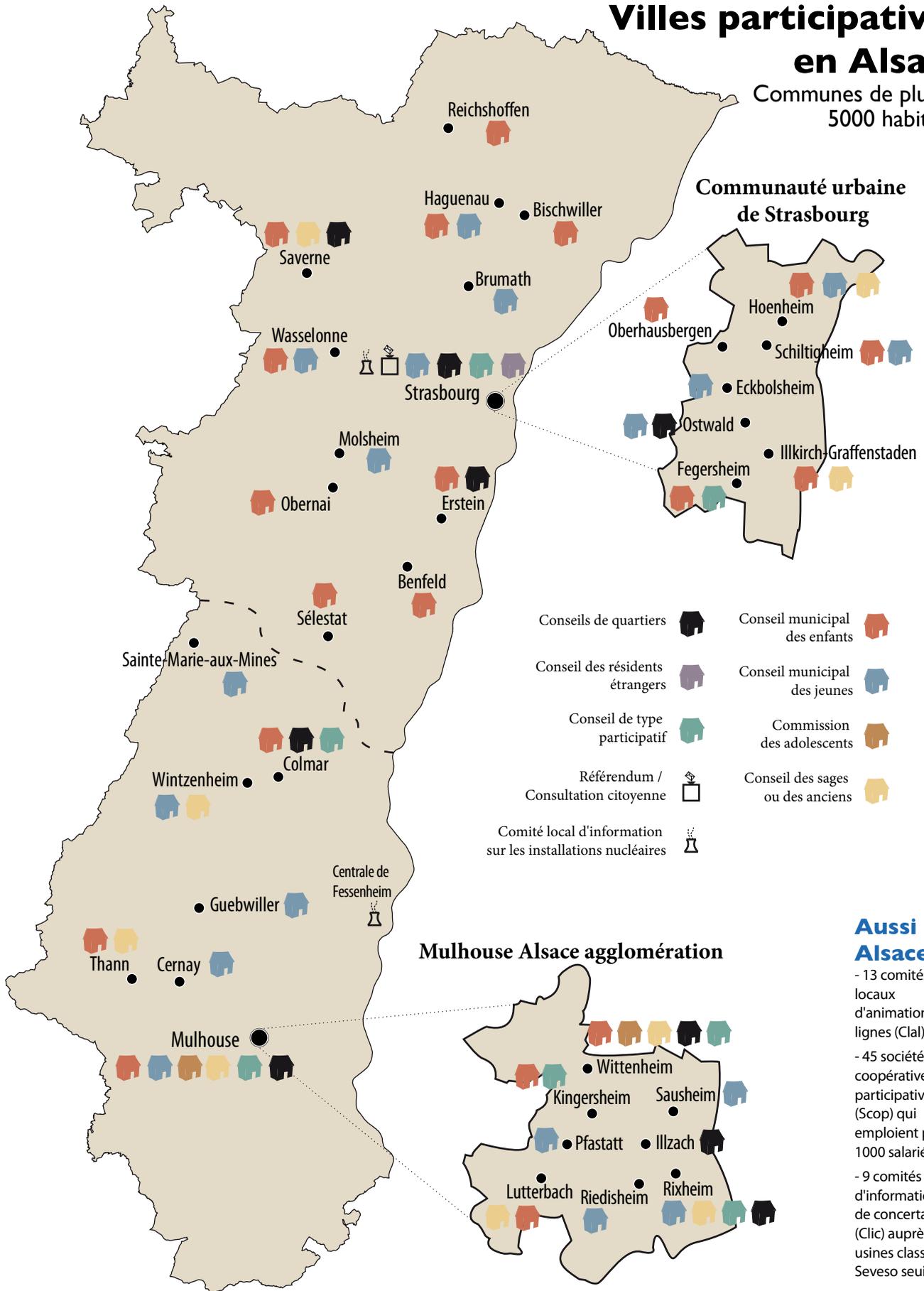
ne siègent que des administrés, pendant deux ans. Les personnes qui souhaitent y participer se portent candidates. Cinq d'entre elles sont retenues et suggèrent alors des thèmes de réflexion, comme dernièrement l'extension du groupe scolaire de la commune, pour un marché qui dépasse le million d'euros. La commission propose et le conseil municipal décide ensuite. À Colmar aussi, des habitants élus ayant fait acte de candidature participent à différentes commissions du Conseil économique, social et environnemental, créé en 2008. Ces dernières éclairent la municipalité par leurs avis et leurs études sur des projets d'intérêt communal, comme les finances, la culture, le tourisme et la formation professionnelle... Seuls 14 des 52 communes de plus de 5000 habitants ne disposent pas encore d'instances de démocratie participative.

La simplification des institutions et des administrations, prévue par la création du Conseil unique d'Alsace, permettra-t-elle d'améliorer l'efficacité et le fonctionnement démocratique de ces dernières ? La réunion des collectivités suffira-t-elle à rendre plus lisibles leurs rôles et leurs compétences pour les citoyens qui ne s'adresseraient qu'à une seule institution, au lieu de trois, comme c'est le cas aujourd'hui ? Les débats qui auront lieu jusqu'au jour du référendum permettront d'y répondre.

**Marjorie Lenhardt
Renaud Février**

Villes participatives en Alsace

Communes de plus de 5000 habitants



Aussi en Alsace :

- 13 comités locaux d'animation de lignes (Clal)
- 45 sociétés coopératives et participatives (Scop) qui emploient plus de 1000 salariés
- 9 comités locaux d'information et de concertation (Clic) auprès des usines classées Seveso seuil haut



Trop vert, trop vite, trop fort à Ungersheim

Centrale photovoltaïque, cantine bio, réflexion sur la construction d'un éco-quartier : les habitants ont peine à suivre tous les projets de leur maire écologiste.

Il est 13h20, le bus ramène les enfants à l'école, au pas. Au pas, car ici le ramassage scolaire se fait en charrette tirée par un cheval. Les enfants mangent bio à la cantine, huit hectares de terres communales produisent des légumes bio et un groupe d'auto-promotion vient de se constituer pour la construction d'un éco-quartier.

Bienvenue à Ungersheim, 2000 habitants, village du bassin potassique entré par la volonté de son maire Europe écologie les Verts (EELV), Jean-Claude Mensch dans le « réseau des villes et villages en transition. », collectif international qui prépare l'après-pétrole.

Mais Ungersheim, c'est aussi l'atelier de la démocratie participative, promesse de campagne de 2008. Au début, le chantier

était plein d'audace. Quatre conseils participatifs thématiques, un jury citoyen destiné à valider leurs propositions et de grandes ambitions : une ferme bio, la suppression des produits phyto-sanitaires pour les espaces verts, une centrale photovoltaïque et, combat de longue haleine, stopper – avec succès – un projet d'implantation d'un complexe Pierre et Vacances.

Mais l'idéal participatif est rattrapé par la réalité.

Pour constituer le jury citoyen, « nous avons posté des appels à candidature », explique le maire. *Seules 14 personnes ont répondu. Nous avons donc pris tout le monde*. Dont la tête de liste de

Depuis fin 2008, les enfants vont à l'école en carriole.
©Thomas Richard/Cuej

« La participation demande du temps, c'est difficile d'impliquer tout le monde. »

l'opposition, un professionnel du BTP, qui en a profité pour tenter d'imposer la construction d'un collectif de dix appartements au centre du village par son entreprise. Il a été désavoué par les instances participatives et exclu du jury. Mais l'épisode a laissé des traces.

Un seul conseil survit

Aujourd'hui, le jury citoyen ne fonctionne plus : ses membres, non formés, se plaignaient de ne pas avoir les compétences pour juger de projets complexes. Les quatre conseils participatifs ont été fondus en un seul.

Désormais, cinq commissions de travail regroupent élus et habitants, une cinquantaine en tout, qui discutent des projets du village. Puis, ils exposent leurs conclusions lors de « forums participatifs ». S'ensuit un débat qui doit déboucher sur des actions concrètes : oui à la construction d'une centrale photovoltaïque, non au projet de rénovation de la rue de Feldkirch. Oui aux radars pédago- >>>

giques aux entrées du village, non à la volonté municipale d'étendre la zone 30.

A Ungersheim, il y a aussi un conseil des sages, un conseil des jeunes (inactif en attente d'élections), des forums citoyens ponctuels sur l'écologie et un groupe d'auto-promotion en constitution pour la construction de l'éco-hameau basé sur la démarche zéro carbone.

Moins de 2,5% de la population participe

Pourtant, toutes ces instances participatives ne regroupent qu'une cinquantaine d'habitants, soit moins de 2,5% de la population. « *La participation demande du temps, c'est difficile d'impliquer tout le monde* », reconnaît le maire.

Difficile aussi pour les habitants de suivre tous les projets de l'élu EELV. Car l'adhésion au réseau des « villes en transition » n'a pas encore reçu l'approbation du conseil participatif. « *L'instance a accueilli cette idée avec interrogation voire réprobation* », avoue Jean-Claude Mensch. « *C'est loin d'être gagné au sein de l'ensemble de la population.* » Et sur ce point, la municipalité a pris, seule, cette décision.

Thomas Richard

Fegersheim tente la citoyenneté sur le net

Si certaines municipalités privilégient le retour à la bonne vieille démocratie grecque, d'autres s'emparent de la modernité informatique. A Fegersheim, dans la Communauté urbaine de Strasbourg, le maire et deux de ses adjoints animent un blog où ils évoquent les grands projets de la commune, de l'implantation de ruches aux animations culturelles. Le cyber-fegersheimois peut réagir ou poser ses questions.

Sylvie Speckel, habitante de Fegersheim, a testé pour nous cet espace e-citoyen. Après trente secondes d'inscription, la voilà connectée. Elle décide de poser une question à propos de la liaison de bus reliant sa commune à Strasbourg.

Une semaine plus tard, la mairie n'a toujours pas répondu, signe que les élus s'emparent encore peu de cet outil. A la mairie, on reconnaît qu'« *il n'y a pas une grande culture de l'internet* », et donc « *pas souvent de mises à jour.* » Il n'y a manifestement pas davantage d'engouement chez les Fegersheimois : en deux ans, seulement 300 d'entre eux se sont sur le site.

F.R. et T.R.

Trop sage agora de Kingersheim

Malgré une volonté communale d'impliquer tous les citoyens, beaucoup tardent à s'engager dans le débat.



Ce terrain de cross accueillera le futur parc public décidé en conseil participatif.

© François Régnier/Cuej

Lorsque Séverine Spicacci, chargée des politiques participatives à Kingersheim, décroche son téléphone, elle a une chance sur six d'essuyer un refus. Comme à Athènes sous Périclès, elle tire les débatteurs au sort pour constituer les conseils participatifs.

Un tiers est recruté de cette manière. Les autres sont des habitants volontaires déclarés lors des réunions publiques. Les raisons d'un refus ? « *Le manque de temps souvent. Ils ne connaissent pas le sujet ou ça ne les intéresse pas* », détaille-t-elle. Il est vrai que donner son avis sur le Plan local d'urbanisme (PLU) peut sembler complexe. Et « *c'est chronophage*, reconnaît Séverine Spicacci. *On leur demande de s'investir sur la durée, ce qui peut en rebuter quelques-uns.* »

Hélène Leib, elle, a cette volonté de débattre de tout. Résidant à Kingersheim depuis onze ans, elle prend part à trois conseils participatifs : sur le PLU, le parc public et la plaine de foot. Cette mère de famille précise : « *J'avais envie de voir ce qui va se passer, en amont.* »

Pour elle, pas d'hésitation à participer à cette réflexion puisqu'elle est « *issue d'une famille engagée*

politiquement et syndicalement. Je suis aussi tête de liste des parents d'élèves dans les deux écoles de mes enfants ». Pas d'illusion non plus sur les discussions : « *On ressort des réunions en se disant qu'on a pu mettre notre petit grain de sel. On sait bien que ce n'est que consultatif. C'est la mairie qui a le dernier mot.* »

Depuis six ans, plus d'une vingtaine de conseils ont été créés dans cette commune de 13 000 habitants. « *Chaque projet structurant donne lieu à une démarche participative* », reprend-elle. Rénovation de la salle des fêtes ou opération immobilière de séden-

tarisation des Manouches : les discussions débouchent sur des réalisations concrètes.

Ce mode de production politique est né en 2002. A l'époque, une association locale et quelques riverains montent au créneau contre la destruction de la plus vieille maison de la commune, datant de la Renaissance et promise aux appétits d'un promoteur immobilier. Un conseil consultatif est alors mis en place pour accompagner la sauvegarde de la ferme Schurch. Cet embryon donnera naissance à une véritable démocratie participative.

Mendès-France en exemple

Depuis, c'est dans l'extension de la ferme que se déroulent les débats. Cette Maison de la citoyenneté est une manière de donner du crédit aux Etats généraux permanents de la démocratie décidés par le maire, Jo Spiegel, lancés en 2004. A l'intérieur de cette agora, une grande salle avec des sièges bordés disposés autour d'une im-

« On sait bien que ce n'est que consultatif. C'est la mairie qui a le dernier mot. »

>>>

>>> mense table ronde en bois foncé. Tout autour, des gradins. Avec au fond, sur les murs de l'hémicycle, des citations de grandes figures politiques comme Mendès-France : « Dès qu'un homme trouve un sens universel à son action, fut-elle humble ou quotidienne, il découvre en lui un citoyen. » Le ton est donné...

Hélène Leib juge que sa participation lui a permis de peser dans le débat. « Pour le parc public, une personne m'a dit qu'on était davantage là pour être tenu au courant. Je n'ai jamais eu cette impression-là. » Ce sentiment, c'est pourtant un peu celui que partage Sandra Wermelinger, membre du conseil participatif sur le parc public. « J'ai l'impression qu'on a servi à faire valider quelque chose que la municipalité avait déjà en tête. » Pour elle, « rien d'exceptionnel n'est sorti de ces concertations. De n'importe quel groupe de 20 à 30 personnes, il en serait ressorti la même chose. » Ses reproches : « Beaucoup de personnes ne s'expriment pas », des pistes évoquées mais non creusées et pas assez de temps pour les concertations lorsque des avis divergents émergent. « C'est assez lisse. »

Une prise de parole pas toujours évidente

Lorsque la question de la sécurité du parc s'est posée, certains riverains ont souhaité un endroit clôturé avec des horaires définis. Deux pétitions ont circulé. « J'habite une rue un peu au-delà. J'ai servi de relais à la municipalité. Le maire a assuré les riverains de son soutien. Mais ça n'a pas été réabordable, se souvient Hélène Leib. Pour moi, les craintes des riverains n'ont pas été entendues. »

La prise de parole n'est pas toujours évidente devant une assemblée d'une soixantaine de personnes. Pour autant, Hélène s'est sentie libre de parler. « C'est facile quand ça va dans le même sens. Si j'avais à défendre quelque chose d'opposé, est-ce que je me serais sentie libre de le dire ? Ce n'est pas franchement évident. »

François Régnier



Quand les usagers pren

Les comités de lignes mis en place par la SNCF permettent aux passagers de négocier directement l'organisation de leurs liaisons quotidiennes.

Environ 60 000 personnes voyagent chaque jour dans les TER alsaciens.

©Simon Castel/Cuej

Sources

- Rapport n° 335 de la commission d'enquête du Sénat sur l'évolution de la situation de la SNCF du 3 juin 1993.

- Rapport d'Hubert Haenel au Premier ministre : Des régions à l'Europe: les nouveaux défis du chemin de fer français, remis en octobre 2008.

- Compte-rendus des comités de ligne en Alsace.

Le 12 décembre 2010, la colère monte chez les usagers de la ligne SNCF Thann-Mulhouse. Leurs trains express régionaux (TER) ont tous été supprimés sauf un. Ils ont été chassés par l'arrivée du tram de Mulhouse, qui roule désormais sur leurs rails pour aller jusqu'à Thann. Avec ce tram-train, les usagers perdent 40 minutes aller-retour pour rejoindre Mulhouse et Bâle où bon nombre d'entre eux travaillent. Il faudra huit mois de bataille pour que les usagers obtiennent de la Région la tenue d'un comité de ligne exceptionnel en juillet 2011 et voient leur revendication en partie satisfaite : un TER sera rétabli.

En mettant autour d'une même table usagers d'une ligne TER, élus régionaux, Réseau Ferré de France et la SNCF pour discuter des problèmes rencontrés, les comités de ligne sont un outil de concertation.

Ils permettent, selon les moyens financiers de la Région et tech-

niques de la SNCF, d'adapter la politique locale du rail aux besoins des usagers.

En 1997, six régions volontaires, dont l'Alsace, deviennent à titre expérimental autorités régulatrices de transports. Depuis, elles gèrent l'intégralité du service ferroviaire régional et ont mis en place ces comités locaux d'animation de ligne (Clal). Depuis 14 ans, ils se réunissent une à deux fois par an. Les usagers doivent être consultés avant toute décision liée à la vie de leur ligne TER. En 2002, la régionalisation ferroviaire est étendue à toute la France.

Une initiative portée par Hubert Haenel

En Alsace, treize lignes sont animées par ces comités. Cette mise en place a été impulsée par Hubert Haenel. Le sénateur alsacien fustigeait, dans un rapport en 1993, le désarroi des usagers et des

collectivités face à la toute-puissance de la SNCF. « A l'origine, les comités de lignes ont connu un très fort intérêt des usagers, des élus et des cheminots », se souvient Francis Meyer, président de l'association d'usagers pour la promotion du chemin de fer Colmar-Metzeral.

Jean-Georges Schneider, syndicaliste CFTC a vu la création du

« Avec les améliorations obtenues lors des comités, le trafic a augmenté. »



ment leur train en main

comité Haguenau-Strasbourg. Il confirme qu'« avec les améliorations obtenues lors des comités, le trafic a augmenté. On atteint 10% de voyageurs en plus cette année. »

En Alsace, le nombre de TER est passé de 330 trains en 1997 à 630 aujourd'hui. Le nombre de voyageurs quotidiens a bondi de 28 500 à plus de 60 000.

Hubert Haenel affirme dans un nouveau rapport sur la régionalisation que le TER est devenu « un outil de démocratie participative. »

Une analyse partagée par Claude Rollin, président de l'association d'usagers Trajets déplacements en alsace centrale (comité de ligne de Sélestat), selon lequel « on arrive à une politique du rail plus proche des usagers. Les comités se passent dans un esprit de collaboration ouvert. »

Floriane Torchin, directrice des transports de la région Alsace va dans le même sens : « Les comités permettent d'avoir une bonne remontée de la part des usagers, d'être près du terrain. La SNCF est mise face à ses responsabilités. L'organisation du trafic se passe mieux depuis qu'elle a des comptes à rendre. »

Une forte mobilisation pour être entendu

Les cheminots participent aussi aux comités de ligne pour défendre le service public. Sur ce point, ils estiment poursuivre

le même but que les usagers. Serge Jaeggy, cheminot cégétiste qui participe au comité de ligne Colmar-Metzeral considère que « dans une bataille pour les horaires, les dessertes... si les usagers ne s'y mettent pas on n'arrive à rien. »

Car sans une forte mobilisation, les associations d'usagers sont nombreuses à avoir le sentiment que leur avis n'est pas pris en compte.

Pour eux, l'écart est grand entre le vœu pieu de démocratie participative et son application. « Dans 95% des cas, on nous demande de valider ce qui a été décidé », souligne Philippe Hecker, membre de Thur écologie et transport.

Francis Meyer explique que « l'année dernière, il y a eu de fortes réactions à l'annonce de la suppression d'un arrêt sur la ligne Colmar-Metzeral. Finalement, face au mécontentement, la décision a été suspendue ».

Autre exemple, le 7 décembre 2010, le Clal Strasbourg-Haguenau-Nord Alsace a tourné au rapport de force entre usagers, région et SNCF. « Face aux nombreux problèmes, notamment de retard, les usagers s'étaient ligués,

explique Patrice Paul, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports d'Alsace (Fnaut). Ils étaient entre 100 et 150 à être venus se plaindre. » alors que les comités de lignes rassemblent rarement plus d'une cinquantaine de personnes. « Après trois heures de discussions tendues, ils ont obtenu l'organisation d'un nouveau comité en janvier » où la Région et la SNCF ont promis le lancement de travaux de modernisation de la ligne.

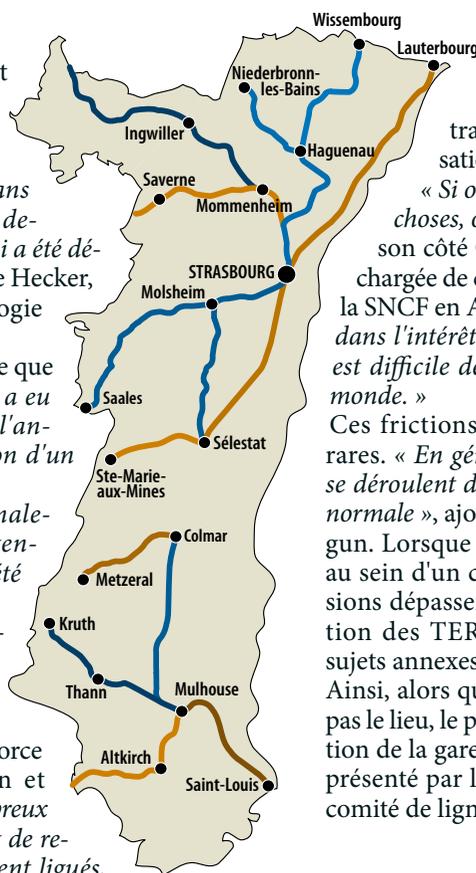
« Si on peut arranger les choses, on le fait, assure de son côté Christine Burgun, chargée de communication de la SNCF en Alsace. On travaille dans l'intérêt général même s'il est difficile de contenter tout le monde. »

Ces frictions restent toutefois rares. « En général, les réunions se déroulent dans une ambiance normale », ajoute Christine Burgun. Lorsque tout se passe bien au sein d'un comité, les discussions dépassent la simple question des TER et abordent des sujets annexes.

Ainsi, alors que ce n'est a priori pas le lieu, le plan de restructuration de la gare d'Haguenau a été présenté par la mairie lors d'un comité de ligne.

**Simon Castel
Marion Michel**

Les treize lignes de TER ayant un comité de ligne



« Tu as une grande gueule, tu de



Agés de 15 à 28 ans, les bénévoles qui siègent au Parlement alsacien des jeunes n'en sont plus à leur coup d'essai politique.

Marie, petite brune énergique de 19 ans en terminale littéraire à Strasbourg, s'est toujours impliquée dans son lycée. D'abord déléguée de classe, elle a ensuite été élue au Conseil de la vie lycéenne (CVL) de son établissement. Dotée d'un bagou naturel, elle est notamment sollicitée pour gérer les conflits entre les élèves et l'équipe enseignante. « C'est mon CPE (Conseiller principal d'éducation, NDLR) qui m'a incitée à déposer une candidature au Parlement alsacien des jeunes, raconte la jeune femme. Il m'a convoquée et m'a dit : "Tu as une grande gueule, tu devrais y aller !" Je pense que ça a dû être la même chose dans les autres lycées. Ils ont choisi les élèves les plus engagés. »

Installé par la Région en mai 2011, le Parlement alsacien des jeunes (PAJ) est ouvert aux 15-28 ans

qui résident en Alsace. L'assemblée compte une quarantaine de membres bénévoles, en poste pour un mandat de 18 mois. Outre les lycées, l'appel à candidature de la Région a été envoyé dans des lieux très ciblés : centres d'apprentis, associations étudiantes, centres socio-culturels, etc. « Nous avons reçu 80 candidatures, explique Marie-Dominique Bernon, chef de projet jeunesse à la Région. Nous les avons classées selon différents critères de représentativité : âge, genre, statut (lycéen, apprenti, étudiant, jeune travailleur ou sans emploi) et lieu de résidence. Puis nous avons procédé à un tirage au sort. »

Ci-dessus, des membres du Parlement alsacien des jeunes.

© Renaud Février /Cuej

Une assemblée homogène

Le mode de sélection de ces jeunes parlementaires et leur différence d'âge avaient pour objectif

L'expérience de la politique en culotte co

Il y a 32 ans, l'aventure du premier conseil des enfants de France démarrait à Schiltigheim.

Le conseil municipal des enfants de Schiltigheim est l'un des plus anciens de France. Créé en 1979, il a servi de modèle à de nombreuses autres municipalités françaises. C'est le jeune maire de l'époque, Alfred Muller, qui a souhaité donner une voix aux enfants de la commune. Un conseil d'environ 35 enfants âgés de 9 à 12 ans (élus dans leurs écoles respectives) a donc été mis en place, calqué sur le conseil municipal. Un lancement symbolique, coïncidant avec l'année internationale des droits de l'enfant.

De futurs conseillers municipaux

« C'était vraiment une aventure, raconte Maité Elia, adjointe chargée de la jeunesse qui accompagne le conseil depuis ses

débuts. C'est la première fois qu'on prenait en compte la parole des enfants, leurs regards. Pour les élus et les fonctionnaires de la municipalité, accepter d'être dans le dialogue était vécu comme le transfert d'une partie de leur pouvoir. Ils devaient aussi adapter leur discours. Du côté des enfants, les préoccupations n'ont pas changé : le racisme, l'exclusion, l'aménagement des espaces extérieurs... »

Membre du conseil à partir de 1982, Pascal Borschneck se souvient des premiers travaux, notamment l'aménagement du parc des Malteries, un espace vide devenu terrain de jeux à destination des enfants. « C'est facile de dessiner dans son coin à 9 ans, mais c'est autre chose que de mener un vrai projet avec des architectes. »

Beaucoup de jeunes ont découvert l'importance de la citoyenneté en siégeant au conseil. Par la suite, nombre d'entre eux se sont investis dans la vie de la cité : certains, comme Bruno Gabriel et Nadia Azibi, sont devenus conseillers municipaux ; d'autres, comme Pascal Borschneck se sont engagés dans des associations d'anciens étudiants, de quartier ou de loisirs.

« Quand je sortais de l'école, je pensais conseil des enfants. »

Membre de père en fille

L'animatrice de l'époque, Claire Jodry, a eu l'occasion d'observer d'autres conseils des enfants dans sa carrière. « J'ai vu le meilleur comme le pire, explique-t-elle. Comme des conseils où l'on donne en permanence des leçons aux

« vrais y aller »

affiché d'obtenir une diversité des profils. Pour le coup, c'est raté. L'équipe est plutôt homogène. Comme Marie, les lycéens ont tous été élus auparavant à des fonctions de représentation. Et la plupart des étudiants du Parlement alsacien des jeunes occupent des postes importants au sein d'associations estudiantines. Passionné de cinéma asiatique, Nicolas, 24 ans, en costume et chaussures vernies, était représentant des étudiants de la faculté de droit et membre de l'Afges (Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg). « J'ai toujours défendu la cause des étudiants salariés lors de mes études, affirme le jeune homme, avec conviction, qui travaille lui-même dans un cabinet d'avocat. J'avais envie d'aller plus loin, tout en continuant à agir concrètement pour les jeunes. »

Le fléau de l'absentéisme parlementaire

Au PAJ, Nicolas a donc choisi de siéger au sein de la commission « Appels à projets ». « Les deux autres commissions – Orientation et Conditions de vie – se cantonnent à la formulation de propositions, que la Région est libre de mettre en place ou non, explique-t-il. Notre commission est plus concrète.

« Notre commission est concrète. Nous jugeons de l'originalité des projets envoyés par de jeunes Alsaciens. »

Nous jugeons de l'originalité et de la faisabilité de projets envoyés par des jeunes Alsaciens. Puis, nous décidons de la somme à allouer à chacun, pouvant aller jusqu'à 2000 euros. » Dans les derniers dossiers examinés, celui d'un étudiant désireux perfectionner son anglais en Grande-Bretagne afin d'entrer en école de commerce a été rejeté.

A l'inverse, celui d'un jeune rugbyman professionnel souhaitant s'inscrire en BTS CPI (Conception de produits industriels) a été retenu. « Le premier projet est banal, lâche Valeria, 24 ans, qui assume son accent italien et fait elle aussi partie de la commission. Je ne vois pas sa motivation. Il veut juste qu'on lui paye ses vacances en Angleterre ! Le deuxième projet est beaucoup mieux documenté. Ce rugbyman est motivé et envisage déjà une reconversion après sa carrière sportive. »

Le Parlement alsacien des jeunes, néanmoins, a un talon d'Achille : l'absentéisme. Les effectifs diminuent au fil des rencontres. Lors de la dernière réunion des commissions, seule une quinzaine de jeunes a fait le déplacement. « Il n'y a pas de contrepartie directe et la Région ne nous offrira pas un poste à la fin de nos études », sourit Nicolas, qui envisage quand même de briguer un second mandat.

**Marine Daviller
Renaud Février**

urte

enfants, où on dit que rien n'est possible, où on les "amuse" avec de petits projets. Ce n'était pas notre conception du rôle des enfants à Schiltigheim. »

Le conseil municipal des enfants a 32 ans, le temps d'une génération. L'assemblée actuelle compte aujourd'hui parmi ses membres Charlyne, 10 ans, fille d'Elric Ferandel, lui-même conseiller en 1983. « C'est dans les gènes, sourit ce dernier. On échange beaucoup tous les deux. J'ai cependant l'impression que l'implication n'est plus la même. Moi, quand je sortais de l'école, je pensais "conseil des enfants". Depuis, la société a changé. Ma fille, comme les autres enfants, a davantage d'occupations : club de sport, télévision... »

**Marine Daviller
Renaud Février**



26 mars 1985 : le conseil des enfants travaillait à l'époque sur l'aménagement du parc des Malteries.

© Mairie de Schiltigheim

Votations à risques

En Suisse, les initiatives populaires sur l'interdiction des minarets et l'expulsion des criminels étrangers ont récemment suscité la polémique.

Dimanche 27 novembre 2011, les électeurs suisses avaient rendez-vous avec les urnes. Rien d'exceptionnel de ce côté des Alpes : avec une moyenne de quatre scrutins fédéraux par an, la Suisse est le pays où l'on vote le plus au monde. Une effervescence démocratique due en particulier au système des votations populaires, qui permet au peuple de se prononcer sur des réformes législatives et constitutionnelles.

Trois ou quatre dimanches par an sont consacrés aux votations* sur un ou plusieurs sujets : en tout, une dizaine chaque année au niveau fédéral. Un processus qui se décline à l'échelle de la commune et du canton.

Si la plupart des Suisses assument fièrement ce système, en place depuis 120 ans, le régime a aussi ses détracteurs. Le fait de soumettre les décisions au verdict populaire ralentit le processus législatif et les positions conservatrices l'emportent le plus souvent sur les aspirations progressistes. Parmi les ratés, on compte notamment le droit de vote des femmes, accepté seulement en 1971. Du côté des voisins européens, le système provoquait également de gentilles railleries – « ces Suisses qui refusent d'entrer dans l'UE ! » – jusqu'au coup de tonnerre de novembre 2009. En acceptant l'initiative populaire sur l'interdiction des minarets, suivie un an plus tard de celle sur l'expulsion des criminels étrangers, le peuple suisse a réveillé de vieilles craintes sur les « dangers » de la démocratie directe : électeurs manipulés, dérives populistes...

Signaux d'alarme

Parmi les voix qui se sont élevées pour demander l'instauration de garde-fous, celle de Jean-Daniel Delley, spécialiste suisse de la démocratie directe. Brandissant le spectre de la « *démocrature* », ce dernier en appelait à l'instauration d'un contrôle des demandes d'initiatives afin d'examiner leur conformité avec les droits fondamentaux.

Pour Antoine Bévort, sociologue français, le tollé provoqué par ces votations a révélé un scepticisme ancien : « *Ce n'est pas la faute de la démocratie directe si les électeurs suisses ont pris des positions apparemment discutables !* »



La une du quotidien suisse 24 heures au lendemain de la votation sur les minarets.

© DR/24 heures

Sources

Antoine Bévort, « Démocratie directe, le laboratoire suisse », *Revue du MAUSS* permanente, 12 juillet 2011.

Un avis que partage son confrère genevois, Uli Windisch, pour lequel ces votations ne remettent en aucun cas le système en cause. En revanche, elles sont à interpréter comme des « *signaux d'alarme* ». « *En Suisse, les initiatives populaires sont souvent déclenchées quand il y a un malaise et que le politique refuse de s'en emparer* », explique-t-il.

Ces cinq dernières années, les étrangers sont devenus le sujet de votation numéro un, avec cinq votations dont trois initiatives populaires. Le fait que les électeurs aient accepté deux initiatives sur trois constitue un événement en soi.

Traditionnellement, moins de 10% des propositions populaires sont validées par les électeurs. « *On a sous-estimé l'importance des questions culturelles et identitaires, on a refusé de débattre sur des sujets tels que la délinquance étrangère au prétexte que ce n'était pas politiquement correct. Ces votations ne sont pas un hasard* », assure Uli Windisch.

Le sociologue rappelle cependant que les votations sont des « *sas de décompression* ». « *En provoquant le débat sur des sujets qui affectent les citoyens, elles permettent de désamorcer les problèmes.* »

Même lorsqu'elles sont rejetées, les initiatives populaires exercent leurs effets sur l'opinion publique et les institutions représentatives. « *Elles conduisent les élus à prêter attention aux attentes des citoyens*, écrit Antoine Bévort. *Régulièrement, les chambres intègrent dans la législation des éléments soulevés lors de référendums.* »

Les débats peuvent également faire bouger les lignes, comme le défend Ylfe Fanaj, présidente du mouvement Second@s Plus en faveur du droit de vote des étrangers. Selon elle, les initiatives populaires sont un relais efficace pour l'expression d'idées minoritaires. « *Quand une initiative est lancée, nous faisons un travail de sensibilisation mais il y a aussi les médias qui se saisissent du sujet. Ils confrontent les points de vue. Les pouvoirs officiels se chargent également d'informer les citoyens.* »

Depuis 1972, tous les électeurs reçoivent un livret référendaire qui expose tous les points de vue sur chaque votation. « *Ce qui arrive ensuite n'est pas toujours la bonne solution*, reconnaît Antoine Bévort. *Mais je ne pense pas que museler l'expression populaire en soit une meilleure.* »

Les Suisses manifestent leur attachement à ces prérogatives populaires d'année en année : la participation aux votations a progressé de trois points depuis les années 1970, contre un recul de cinq points pour les élections législatives.

Anne-Claire Poirier



Adopte un militant

Outre-Rhin, une fondation permet aux citoyens de financer des activistes, via internet.

Cécile Lecomte, 30 ans, vit dans une roulotte près de Lünebourg, au nord de l'Allemagne. Militante écologiste et figure du mouvement pacifiste anti-nucléaire, elle a interrompu sa carrière d'enseignante en 2007 pour se consacrer au militantisme à plein temps.

Barbara Hauck, 51 ans, réside et travaille à Cologne. Écolo-bobo, sensible aux idées alternatives,

En Allemagne, des manifestants lors du traditionnel cortège du 1^{er} mai.

© DR/Sarah Elipot

(1) www.bewegungstiftung.de

elle n'est pas vraiment du genre à descendre dans la rue. Il y a quelques années, elle a reçu une grosse somme d'argent en héritage, qu'elle a souhaité réinvestir dans une cause.

Ce qui réunit ces deux femmes ? La Bewegungstiftung, littéralement : fondation du mouvement. Une organisation qui soutient financièrement « ceux qui œuvrent pour la transformation de la société, de l'économie et de la politique dans le sens de plus de démocratie, d'égalité sociale, de paix, d'écologie et de droit », comme l'indique la page d'accueil de son site internet(1).

Travailleurs du mouvement

La Bewegungstiftung a pour objectif de soutenir la lutte contre les dysfonctionnements de la société, plutôt que de soigner les symptômes.

À l'origine de ce projet novateur, neuf idéalistes ayant pour points communs un passé militant mais aussi une grosse somme d'argent reçue en héritage. En mars 2002, ils dotent leur nouvelle fondation de près de 250 000 euros. Depuis, des bienfaiteurs plus ou moins fortunés ont pris le relais.

Neuf militants sont actuellement soutenus par la fondation. Sélectionnés par entretien, ils ont tous derrière eux de longues années de militantisme dans des domaines aussi variés que la lutte contre la peine de mort, le racisme, l'agriculture OGM ou encore la corruption. Sur le site internet, ces « *travailleurs du mouvement* » ont chacun leur fiche de présentation détaillée.

En un clic, les internautes peuvent décider de parrainer l'un d'entre eux, pour une somme de dix euros minimum. En 2010, 148 parrains ont soutenu un ou plusieurs militants à hauteur de 70 000 euros, soit une moyenne de 650 euros par mois et par militant. Pour Cécile Lecomte, la militante écologiste, ce petit pécule suffit à lui assurer

l'indépendance nécessaire pour poursuivre sa cause. « *Auparavant, j'étais dépendante de l'agence pour l'emploi, j'étais moins flexible et moins disponible pour agir.* »

Sans compter que l'activité militante n'est pas toujours compatible avec les exigences professionnelles. « *Un jour, l'agence m'a retiré mes aides car j'avais passé trop de temps en garde à vue pour mes actions. Selon eux, je n'étais donc pas en recherche "active" d'emploi* », ironise-t-elle.

Grâce aux dons de mécènes privés ou publics, la fondation soutient également une dizaine de campagnes de protestation par an.

Les associations sélectionnées visent le plus souvent des réformes législatives telles que l'amélioration des conditions de travail des salariés du discount, la régularisation du système bancaire ou la reconnaissance des droits des personnes transgenres par exemple.

Cependant, la Bewegungstiftung n'a pas d'exigences de résultats.

Lutter contre les dysfonctionnements de la société.

En revanche, elle apporte une aide financière, jusqu'à 15 000 euros par projet,

mais aussi organisationnelle et logistique puisque les conseillers de la fondation accompagnent les associations dans l'organisation de leur campagne.

250 000 euros pour l'économie protestataire

L'an dernier, 185 mécènes ont versé 250 000 euros pour financer l'économie protestataire.

Dans quelques mois, la Bewegungstiftung fêtera ses dix années d'existence : à son palmarès figurent une quinzaine de militants soutenus et près d'une centaine de campagnes.

Six salariés et 30 bénévoles travaillent actuellement pour faire tourner la boutique et développer de nouvelles formes de soutien aux mouvements sociaux. Entre-temps, la fondation a également été reconnue d'utilité publique.

Anne-Claire Poirier

Les mots de la participation :

En France, les initiatives participatives se limitent la plupart du temps à un rôle consultatif.

Conseil consultatif d'enfants, de jeunes, des anciens ou des sages, des résidents étrangers

Permet de prendre l'avis de ces populations – qui n'ont pas forcément le droit de vote – sur certains projets d'une collectivité. Ces conseils sont le plus souvent composés de volontaires, mais ils peuvent être aussi désignés.

Conférences de consensus

Elles aident à la prise de position politique lorsqu'une question scientifique et technique fait débat (bioéthique, OGM).

Ces conférences rassemblent des citoyens formés au préalable par des experts, qui débattent avec des acteurs politiques, économiques ou associatifs pour rédiger un rapport remis

aux autorités politiques. Depuis 1998, trois expériences (bioéthique, OGM et stations d'épuration) ont eu lieu en France.

Consultations municipales

Depuis 1992, en cas de délégation de service public à un tiers (par exemple la gestion de l'eau), la loi oblige les mairies à créer des commissions consultatives réunissant des administrés. Elles peuvent aussi en créer sur tout projet relevant de sa compétence (comme l'accessibilité des handicapés aux lieux publics).

(Loi n°92-125 sur l'administration territoriale de la République)

Enquête publique

Depuis 1983, lorsque des travaux d'aménagement risquent d'affecter l'environnement, le tribunal administratif doit enquêter au préalable pour informer le public et recueillir ses appréciations. Mais rien ne prévoit de prendre en compte ces avis.

(loi n°83-630 relative à la protection de l'environnement)

Référendum local, pétition

La révision constitutionnelle de 2003 (article 72-1) prévoit la consultation des électeurs soit à travers une pétition d'initiative citoyenne qui demande l'inscription d'une question à l'ordre du jour de l'assemblée d'une collectivité territoriale, soit à travers un référendum soumis par une collectivité sur un projet. La loi oblige à consulter les électeurs lors de la création ou de la révision du fonctionnement d'une collectivité territoriale.

Coopérative

En France, près de 2000 sociétés coopératives emploient 40 000 salariés. Les propriétaires de ces sociétés commerciales sont les salariés et/ou les clients. Les décisions y sont prises selon le principe un homme = une voix. Les profits sont destinés pour partie à maintenir l'emploi et le projet d'entreprise, le reste est réparti entre les sociétaires.

Budget participatif

Ce modèle soumet tout ou partie du budget d'une collectivité aux citoyens. Initié à Porto Alegre au Brésil, il a été repris en France depuis les années 2000, notamment par la région Poitou-Charentes où des élèves, des enseignants et des élus décident de la ventilation du budget global des lycées.

C
de

La loi
plus d
conse
pouvo
la mis
relais
(Loi n° 2

Ju

Imaginé par le soci
en 1970, c'
dont le
Les membre
sont ensuite for
blée élabore u

de

informer consulter décider

atif. Des expériences vont plus loin en Suisse et en Allemagne

conseil de quartier

Vaillant de 2002 oblige les villes de plus de 80 000 habitants à créer des conseils de quartiers qui n'ont pas de pouvoir décisionnel. La loi prévoit aussi la mise en place d'adjoints de quartier, élus entre les habitants et la mairie.

(Loi n°2002-27 relative à la démocratie de proximité)

jury citoyen

Le jury allemand Peter Dienel est une assemblée temporaire dont les membres sont tirés au sort. Les jurés qui acceptent d'y participer sont désignés par des experts. L'assemblée présente un point de vue éclairé sur les politiques de planification urbaine et publie un rapport transmis aux politiques.

Débat public

Depuis 1995, lors de grandes opérations publiques d'aménagement comme la construction d'un aéroport, un débat public doit être organisé selon un cahier des charges surveillé par la Commission nationale de débat public créée par la loi. (loi n°95-101 relative au renforcement de la protection de l'environnement)

Commission locale d'information (CLI)

Depuis 1981, une CLI est mise en place auprès d'une installation présentant un risque pour la santé ou l'environnement (comme les centrales nucléaires). Sous l'égide des conseils généraux, elle recueille les informations des autorités et des exploitants pour les transmettre au public (élus, ONG, experts).

(Circulaire Mauroy sur l'information auprès des équipements énergétiques)

Comités locaux d'animation de ligne (CLAL)

Depuis 2002, ces comités se regroupent en moyenne deux fois par an pour discuter du fonctionnement des trains express régionaux. Il y en a treize en Alsace.

Présidés par un élu régional, les CLAL réunissent des représentants de la Région, de la SNCF, de Réseau ferré français (RFF) et d'usagers.

(Loi n°2000-1208 relative à la solidarité et au renouvellement urbain)

Groupe d'autopromotion

Citoyens qui se regroupent pour concevoir, financer et réaliser un projet immobilier. Le projet terminé, ses membres peuvent prolonger la démarche collective sous forme coopérative ou aboutir à une copropriété classique.

Votation suisse

Elle prend trois formes :

1. Les électeurs peuvent être sollicités par les autorités.
2. Les électeurs peuvent déclencher eux-mêmes une votation.
3. Les électeurs peuvent proposer leur propre texte.

Mutuelle

Utilisée dans le domaine de la banque, de l'assurance ou de la prévoyance santé, une mutuelle est un système de solidarité et d'entraide non lucratif qui fonctionne grâce aux cotisations des clients. Elle couvre les risques de ses adhérents. Dans le domaine bancaire, certains de leurs clients sont aussi associés. En France, les quatre banques mutualistes rassemblent 20 millions de sociétaires.



L'éruption citoyenne qui bouleverse Stuttgart

Il a fallu dix-huit années de contestation pour que le projet de rénovation de la gare de Stuttgart soit enfin soumis au référendum dans le land du Bade-Wurtemberg en Allemagne.

Stuttgart est un modèle de ville prospère et bourgeoise, l'un des centres économiques d'Allemagne et d'Europe. C'est la capitale du Bade-Wurtemberg, le land le plus performant du pays, fief du parti chrétien-démocrate (CDU) depuis la fin de la guerre. Une ville réputée tranquille, à mille lieux de l'agitation de Berlin, Hambourg ou parfois Francfort. Pourtant, depuis deux ans, elle est une ville divisée et le théâtre de manifestations qui rassemblent chaque semaine des milliers de personnes dans les rues. Celles-ci protestent contre un projet monumental baptisé Stuttgart 21, qui vise

à transformer la gare de la ville pour en faire une gare souterraine et futuriste. En 2001, la ville de Stuttgart a racheté 109 hectares de voies ferrées à la Deutsche Bahn pour 459 millions d'euros. Elle compte y bâtir un quartier d'affaires en surface et passer le réseau ferré en souterrain. Décidé par la municipalité, le land et l'Etat fédéral en 1994, le projet a été abandonné à plusieurs reprises avant d'être remis en selle en 2007. Son coût est passé de deux milliards et demi à plus de quatre milliards d'euros.

L'opposition au projet est longtemps restée modeste. Dès 1994, deux ONG et une première ini-



Devant le chantier de la gare, les opposants ont transformé les grillages de protection en mur d'expression.

© Cédric Dolanc/
Cuej

tiative citoyenne, menée par l'ancien communiste Gangolf Stocker, s'associent pour élaborer un projet alternatif. Mais malgré ses efforts, le passé politique de Stocker est un handicap dans cette ville ancrée au centre droit. Le mouvement reste peu visible jusqu'en 2007. Cette année-là, il parvient à collecter 67 000 signatures en faveur d'un vote citoyen sur Stuttgart 21 mais la ville n'en tiendra pas compte.

«Aucune expérience du militantisme»

« Les Stuttgartais ont longtemps cru que ce projet ne serait jamais réalisé », explique Gerhard Pfeifer, directeur régional d'une ONG écologiste. Quand les choses se concrétisent en 2009, plusieurs mouvements citoyens autonomes se forment, dont le plus important sur la toile. Un opposant jusqu'alors inconnu, le consultant en média Klaus Gebhard, fonde le site web parkschuetzer.de.

Ce site qui permet de se constituer un profil, d'indiquer son degré d'engagement et de générer des micro-discussions, remporte un immense succès et s'impose rapidement comme le principal moyen de communication des détracteurs (33 000 inscrits aujourd'hui).

G e b h a r d r a s s e m b l e c e r t a i n s m e m b r e s p a r t i c u l i è r e m e n t actifs pour organiser une nouvelle forme de groupement, libre d'accès, opposée à toute forme de hiérarchie interne. « Nous avons monté des séminaires de protestation où nous apprenions par exemple aux participants comment s'enchaîner aux arbres et comment se comporter face aux forces de l'ordre. Nous avons convié des équipes de télévision à ces entraînements. Leurs images ont permis de rallier de nouvelles personnes qui se sont engagées dans le projet. Il s'agissait surtout de personnes qui n'avaient aucune expérience du militantisme, souvent issues de la moyenne bourgeoisie », explique Matthias von Hermann, porte-parole du groupe des Parkschützer, les défenseurs du parc.

Le lundi 26 octobre 2009, une poignée de personnes se réunissent pour manifester « répondant à un courrier de lecteur paru dans la Stuttgarter Zeitung », selon Matthias von Hermann. Malgré leur faible nombre, ils décident de renouveler leur action chaque lundi. Au bout de quelques semaines, ils sont déjà des centaines, puis des milliers au printemps 2010.

Près de 3000 opposants manifestent

Plutôt que de répondre aux demandes des citoyens, le ministre-président du Bade-Wurtemberg de l'époque, Stefan Mappus, et le maire de Stuttgart, Wolfgang Schuster (tous deux de la CDU), déclarent la protestation inutile. Ils raillent publiquement les manifestants véhiculant l'image d'un projet décidé unilatéralement, sans concertation publique.

Rapidement, ce sentiment prend le pas sur les débats économiques et écologiques propres au projet. Les événements s'amplifient à partir des travaux de démolition de la gare en août 2010. Deux à trois mille opposants se réunissent à l'arrivée des grues, alertés par les Parkschützer qui veillent devant la gare. Parmi eux, l'architecte Jens Loewe : « C'était une expérience extraordinaire. Les personnes présentes, issues de toutes les catégories sociales et toutes les classes d'âge, ont créé une intelligence collective. Sans chef, sans parti, sans syndicat, elles se sont organisées dans l'urgence pour tenter de faire barrage aux travaux. À la suite de cette nuit, beaucoup de personnes ont lancé leur propre mouvement. »

C'est le cas de Loewe et de sa Stuttgart für Demokratie, une initiative qui regroupe une quarantaine de personnes et s'interroge sur la légitimité démocratique du projet. « Il existe une multitude de groupes

« Les personnes présentes, issues de toutes les catégories sociales et toutes les classes d'âges, ont créé une intelligence collective. »

de citoyens qui s'intéressent intelligemment à des questions très techniques, notamment la gestion des sources minérales (menacées par le creusement de tunnels, NDLR) », complète-t-il.

Groupes citoyens, initiatives d'architectes, d'ingénieurs, de juristes, de prêtres, de retraités... C'est une véritable constellation de micro-initiatives qui se forme.

À ce jour, il y en aurait plus de cinquante.

Le 30 septembre 2010, lors d'une manifestation contre l'arrachage des arbres du parc municipal, la police intervient de façon musclée contre les opposants, faisant 400 blessés légers et quatre graves. Les vidéos de policiers faisant usage de lances à eau et de matraques font le tour du pays. La protestation atteint son paroxysme le lundi suivant avec 100 000 personnes dans la rue. Certains opposants dressent des campements dans le parc. Un an plus tard, ils sont encore une soixantaine à y vivre.

Une position ambiguë

Lors des élections régionales de mars 2011, la CDU perd, pour la première fois de son histoire, la majorité au parlement du land. Les Verts, qui ont axé leur campagne sur la sortie du projet, arrivent au pouvoir avec les sociaux-démocrates. Mais la position du nouveau gouvernement présidé par Winfried Kretschmann (Verts) est ambiguë, car ses alliés du SPD sont favorables à Stuttgart 21. Un référendum, qui vise à interdire la participation financière du land au projet, a lieu le 27 novembre 2011. 59% des votants (53% à Stuttgart) s'expriment en faveur de la poursuite des travaux, avec un taux de participation de 48% (68% à Stuttgart).

Le mouvement est dorénavant divisé entre ceux qui se résignent au résultat et ceux, comme les Parkschützer, qui poursuivent leur combat. Faute d'avoir su arrêter le projet, la vague de protestation a permis l'émergence d'une nouvelle conscience démocratique.

Cédric Dolanc

Se former pour mieux militer

Aujourd'hui, soulever l'intérêt du public demande plus d'imagination, tandis que la complexité des débats réclame une réelle expertise.

Lorsqu'on est militant, il faut savoir de quoi on parle », lance Yvette Hartweg. Réseau éducation sans frontières, lutte anti-OGM et anti-nucléaire : elle est sur tous les fronts. Des conférences publiques aux articles spécialisés, cette viticultrice bio a cherché à se former : « C'est beaucoup de travail pour mieux s'y connaître ! »

« En soi, il n'y a pas besoin d'être expert car ces thèmes comportent des aspects éthiques et sociaux que tout citoyen peut comprendre, analyse Christian Vélot, chercheur-militant et administrateur du collectif Sciences citoyennes, qui vise à démocratiser le discours scientifique. Mais si l'on veut vraiment être capable d'argumenter, il est nécessaire de s'instruire. Les débats d'aujourd'hui (nouvelles technologies, OGM, nucléaire) font appel à des connaissances techniques. »

Depuis les années 1990, la volonté de formation s'est affirmée dans la société civile, avec l'émergence de sujets plus techniques et diversifiés, que les scientifiques et experts ont tendance à confisquer. Plus qu'une volonté, se former devient alors une nécessité.

« La colère ne suffit pas »

Chaque année, Christian Vélot tient entre 50 et 70 conférences didactiques sur les OGM, qui rassemblent jusqu'à 300 personnes. Pour lui, il y a une véritable volonté d'apprentissage : « Quand j'organise des réunions, c'est toujours à l'initiative d'autres organismes et associations. »

Jean-Pierre Frick, la soixantaine, a assisté à certains de ces colloques. Viticulteur bio de la région colmarienne, c'est un autodidacte : « J'ai lu des ouvrages de base et collecté des articles dans les journaux. » Une méthode traditionnelle vite rattrapée par internet, qui a facilité l'accès à la connaissance : « Il s'agit essentiellement d'une démarche personnelle. C'est assez aisé de se documenter sur le web », explique Xavier Boulanger, 35 ans, militant strasbourgeois d'extrême gauche. La connais-

L'un des 62 faucheurs de vignes OGM, entouré de centaines de personnes, venues en soutien.

© Laure Siegel / Cuej



sance passe aussi par les échanges entre sympathisants : « Il existe de nombreux militants scientifiques au contact desquels on a beaucoup à apprendre. » Cependant, ils ne peuvent s'en contenter lorsque l'interlocuteur n'est plus seulement l'Etat mais les

Apprendre à faire entendre

Créé en 1996, le Collectif interassociatif sur la santé (CISS) représente et défend les intérêts des usagers du système de santé. Il regroupe 36 associations en Alsace à qui il propose des formations. Chaque année, près de 200 représentants d'usagers y assistent afin d'être crédibles lors des conseils d'établissements.

Vendredi 18 novembre, ils étaient treize à suivre la formation juridique dispensée par l'avocat Ludovic Beaune, dans l'une des salles de l'Hôtel du Rhin, à Strasbourg.

« Je leur apprend leurs droits pour qu'ils fassent valoir leur voix. Ce sont eux les premiers concernés, donc ils doivent avoir leur mot à dire. Pour être représentants, ils doivent être un



peu militants. Je leur donne la forme pour le faire. »

Ludovic Beaune, avocat au barreau de Paris.



militantisme mais cela ne suffit pas. Ici, on apprend à se poser les bonnes questions, à défendre ses arguments, à penser et retravailler ses slogans, mais également à mesurer les risques que l'on encourt. » Les Désobéissants mettent ainsi en scène des garde-à-vue au cours desquelles les stagiaires sont instruits de leurs droits. De tels ateliers pratiques leur permettent aussi de se saisir d'outils institutionnels : remise de rapports, contestation juridique...

À écouter le chercheur Christian Vélot, il leur restera pourtant une lacune : *« Même s'ils acquièrent et emmagasinent des connaissances, il leur manquera toujours le statut d'expert, regrette-t-il. On ne leur accorde pas le crédit dont ils ont besoin. »*

Ainsi, cette expertise, qui sert à compenser la baisse du nombre de militants et leur volatilité – on parle de plus en plus d'« engagement post-it » –, doit s'accompagner d'actions visibles. C'est ce qu'on apprend également lors des stages des Désobéissants.

Être plus inventif

Au menu : simulation grandeur nature d'une manifestation avec de faux policiers et de faux journalistes. Une formule qui séduit, selon Xavier Renou, fondateur de ce collectif : *« Nos formations d'un à deux jours rencontrent un grand succès. En cinq ans, nous avons organisé plus de 150 stages et formé plus de 3000 personnes. »* Fini les défilés classiques, il faut apprendre à être plus inventif pour mettre en scène ses revendications. Depuis quelques années, les passants s'amuse des défilés hors-normes des « clownactivistes ».

Pour être plus médiatisés, les militants n'hésitent pas à se mettre hors-la-loi et aller jusqu'au procès. Les salles d'audience deviennent des tribunes propres à transmettre leurs idées. Le procès des 62 faucheurs de vignes OGM qui s'est tenu à Colmar du 28 au 30 septembre en est un exemple. >>>

institutions européennes, voire internationales. Xavier Boulanger a suivi à plusieurs reprises les stages proposés depuis une dizaine d'années par les Désobéissants, un collectif qui prône la désobéissance civile : *« La colère lance les gens dans le*

sa voix, pour porter celles des autres

« Le responsable qualité de l'hôpital m'a informé de l'existence du CISS. C'est important de montrer au personnel et aux responsables que l'on est formé. Nos avis et nos demandes sont mieux pris en compte grâce à ces formations. »



René Caetton, Union nationale d'associations de parents et amis de personnes handicapées mentales.

« On est en quête de reconnaissance. On a rarement des demandes d'aide de la part des usagers car ceux-ci ignorent notre existence. »



Ces formations nous aident à nous positionner par rapport aux malades et à l'établissement de santé. »

Michelle Massafarro, Ligue contre le cancer, Haut-Rhin.

« J'avais l'impression d'être une potiche. On ne m'a même pas fait visiter l'hôpital. Cette formation est nécessaire afin d'être plus engagé, mieux informé des droits des usagers. On y assiste afin de pouvoir réellement participer aux réunions, ne pas faire qu'écouter. »



René Nessemann, Association pour le droit de mourir dans la dignité.

>>> Les accusés se félicitent de son écho médiatique et lui reconnaissent un rôle pédagogique : « *Les faucheurs ont pu exprimer leurs motivations, les témoins aussi* », constate Yvette Hartweg, dont la fille faisait partie des accusés.

Les formations sont apparues dans les partis de gauche : « *Dès la fin du XIX^e siècle, le Parti communiste a développé des écoles, explique Nathalie Ethuin, maître de conférences en sciences politiques à l'université de Lille 2. Celles-ci avaient pour but d'homogénéiser l'engagement en donnant à tous un socle de valeurs communes. Par ailleurs, ce système permettait d'éduquer des gens d'origine populaire et peu scolarisés.* » Depuis la fin des années 80, la majorité des partis politiques y sont venus. « *L'enjeu est d'en faire de bons prosélytes du parti, encore plus en cette période de pré-campagne.* » Cependant, « *l'école du Parti communiste* » a vécu. À l'heure actuelle, les formations n'attirent qu'une infime partie des militants. Elles se déclinent en divers stages.

« On s'auto-forme en interne »

Le Front de gauche a organisé un week-end les 25 et 26 novembre à Lille pour « *familiariser ses membres au programme de Jean-Luc Mélenchon, précise Joseph Demeulemeester, de la section lilloise du Front de gauche. L'objectif est qu'ils s'approprient les sujets.* » Chez les jeunes écologistes, cela passe avant tout par la transmission : « *Nous n'avons pas les mêmes moyens que l'UMP et le PS pour proposer de grandes formations, explique Alexandre Laymand, responsable des Jeunes écologistes d'Alsace. On est plus dans un esprit de coopération. On s'auto-forme en interne grâce à un vivier de spécialistes et de personnes ayant un haut niveau d'études.* »

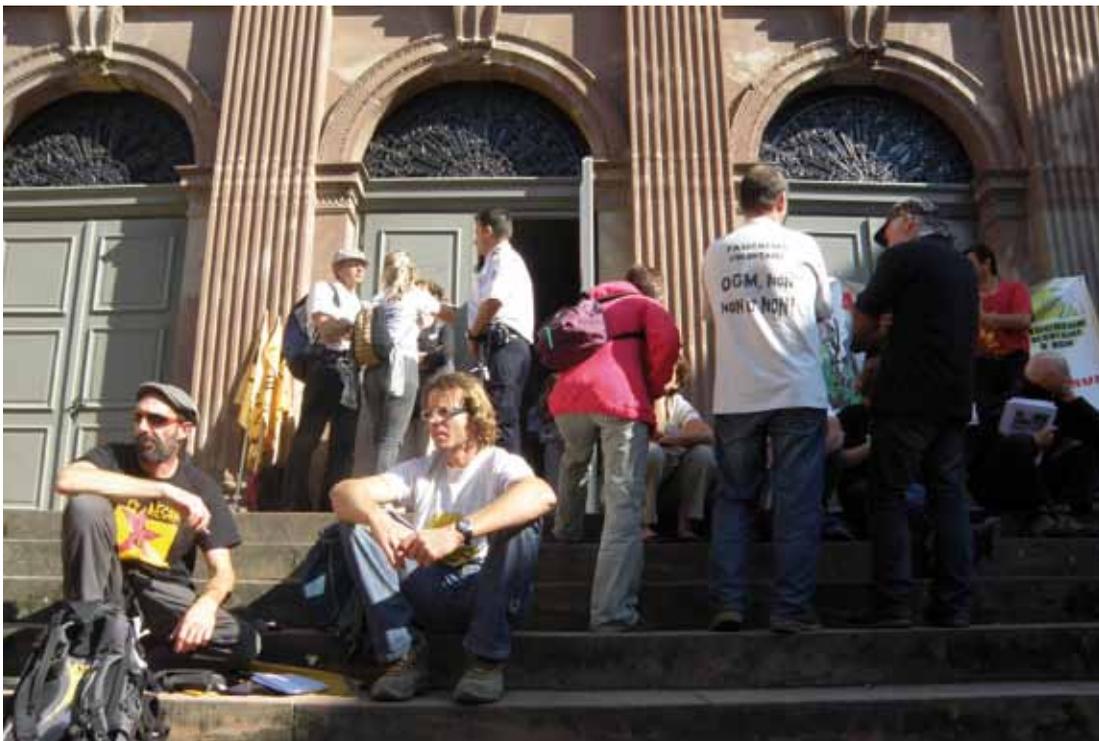


« *Le but est de s'entraîner à prendre la parole en public et d'être capable de développer un argumentaire* », raconte Elsa Schlack, responsable des Jeunes populaires du Bas-Rhin. Les grandes machines politiques comme l'UMP et le PS s'offrent des formations plus développées : l'Université permanente, créée en 2001 par le PS, et JUMP, l'école de formation ainsi baptisée par l'UMP en 2008. Cette dernière vise à « *former les futurs acteurs de la politique, en faisant des militants d'aujourd'hui les candidats de demain et les élus d'après-demain* ». Pour les grands partis, il ne s'agit plus de façonner de simples membres, mais de les orienter vers une carrière politique. Peu à peu, le militant se mue en professionnel.

Bure Stop, collectif qui s'oppose à l'enfouissement des déchets nucléaires, aux côtés des faucheurs d'OGM.

© Laure Siegel /Cuej

**Floriane Leclerc
Marion Michel**



Les faucheurs attendent leur audition, lors de leur procès, fin septembre à Colmar.

© Laure Siegel /Cuej

Une formation en circuit fermé

Pour les militants d'Alsace nature, les séances de formation sont surtout l'occasion de créer de précieux contacts.

Samedi, 9 heures. Au premier étage de la Maison des associations de défense de l'environnement, les bénévoles du réseau Eau d'Alsace nature se retrouvent pour une journée de formation dans le cadre d'un stage sur la gestion de l'eau.

Ils sont une petite vingtaine dans une salle de réunion aux étagères encombrées de dossiers. Sophie Schmitt parle la première. Elle est animatrice à l'Aprona, l'observatoire de la nappe phréatique d'Alsace et évoque la mise au point du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau), un outil du Conseil local de l'eau. Son intervention se poursuivra dans l'après-midi.

Le sujet est ardu, mais les participants ne butent pas sur les sigles, et les remarques sont nombreuses, surtout celles sur le fonctionnement difficile des commissions transfrontalières.

Pierre Strosser prend le relais, il est consultant dans un bureau d'études spécialisées dans le développement durable. Il revient sur la mise en place de la directive cadre européenne, appliquée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Maurice Wintz est sociologue spécialisé dans les questions environnementales à l'Université de Strasbourg. Il développe une analyse des représentations de l'or bleu selon les groupes sociaux. « *Chaque groupe possède sa propre vision de l'eau. Il faut chercher quelles sont les valeurs de l'agriculteur qui polluent la nappe avec des nitrates. Il n'a pas forcément envie de polluer, mais il ne perçoit pas le danger*

de la même manière qu'un militant écologiste. » L'invitation à se mettre dans les bottes du paysan utilisateur de nitrates en surprend certains. La mise en garde de Maurice Wintz prend son sens : « *On a toujours tendance à percevoir l'eau uniquement comme on a l'habitude de la voir dans sa filière.* »

Daniel approuve. Il est contrôleur des usagers à l'Observatoire national de l'eau et des milieux aquatiques. Lui aussi aimerait pouvoir convaincre ses collègues de se mettre dans la peau des autres. « *Quand je contrôle, j'essaye de faire un peu de pédagogie.* » À la pause, il explique sa présence par un « *besoin de co-*

hérence » en lien direct avec son métier. Les pros de l'environnement sont nombreux dans la salle. Jean-François travaille sur des chantiers de restauration fluviale, il est également militant à Saumon-Rhin, l'une des associations fédérée par Alsace nature et qui étudie les migrations des poissons dans le fleuve. Selon lui, l'intérêt pour la nature et pour sa profession va de soi. « *On ne ferait pas ces métiers si on ne s'intéressait pas à l'environnement.* »

À 17 heures, la journée se termine. Jean-François regrette de ne pas avoir emporté ses cartes professionnelles, au vu des rencontres qu'il a faites. Interrogé sur ce qu'il a retenu concernant le Sage, son voisin Frédéric reste évasif : « *Il y a toujours quelque chose à apprendre.* » Sans dire précisément quoi. Autant que les savoirs, c'est sans doute le réseau qui fait la valeur d'une réunion d'Alsace nature.

Yves Common

Les protestants cherchent leurs candidats

La paroisse Saint-Guillaume peine à trouver des fidèles pour renouveler son conseil presbytéral.

Comme dans les 246 autres églises membres de l'Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (Uepal), les 1200 fidèles de l'église Saint-Guillaume sont appelés aux urnes en février de cette année, pour renouveler leur conseil presbytéral. « *Dans la tradition protestante, le pasteur n'est qu'un parmi d'autres, rappelle Bernard Guillot, directeur du Nouveau messager, le magazine de l'Uepal. Parler de tradition démocratique ne me choque pas.* »

Le conseil de Saint-Guillaume se compose d'une dizaine de laïcs élus et de deux cooptés. « *La paroisse ne croule pas sous les candidatures, reconnaît Christophe Kocher, pasteur de Saint-Guillaume : « Il y a rarement plus de candidats que de sièges à pourvoir.* »

« Pour une église plus implantée localement »

Il arrive néanmoins que le débat se tende. « *Une liste s'était constituée en 2006 contre le conseil sortant. Deux camps se sont opposés autour de deux pasteurs qui ne s'entendaient pas.* »

En 2010, l'église a changé son projet : « *Historiquement, nous étions une paroisse d'élection, j'ai argumenté pour une église plus implantée localement, en contact avec les associations locales.* » Une controverse qu'on peut résumer par l'opposition d'un projet élitiste, s'appuyant sur la théologie traditionnelle des réformés, contre un projet, dit « *multidiniste* », plus ouvert aux autres.

Le choc des idées n'effraie pas Christophe Kocher, venu de Neufchâtel en Suisse : « *Là-bas, rien n'est décidé tant que tout le monde n'est pas d'accord.* »

Y. C.

Comment les partis tentent de fa

A quatre mois de la présidentielle, de l'extrême-droite aux communistes, on recrute à



PS : L'élan des primaires

Dans une Alsace à conquérir pour le PS, l'organisation de la primaire pour la désignation du candidat à la présidentielle était un pari risqué : 90 bureaux de vote dans le Bas-Rhin, des locations de salles à payer, environ 1500 militants et sympathisants sur le pont. Avec près de 43 000 votants à chaque tour, les socialistes alsaciens ont doublé leurs espérances.

« Cela nous a obligés à aller vers les autres.

C'est une belle expérience », affirme Mine Günbay, secrétaire fédérale à la vie militante. Lors de cette élection, Gérard Libeaut, 65 ans, tenait un bureau de vote près de Metz. « On a recruté sept nouveaux adhérents dans notre village. Cette primaire a créé une très bonne ambiance entre militants », se félicite-t-il. Philippe Walter, secrétaire de la section de la Robertsau, à Strasbourg, a également ressenti cette dynamique : « On a commencé à

vraiment militer quatre semaines avant et on faisait les marchés deux fois par semaine. »

La primaire a permis au PS de collecter les coordonnées de 650 000 « sympathisants ». A la Robertsau, ils sont 150 à avoir accepté. Selon une étude nationale du think tank Terra Nova (proche du PS), 31% sont prêts à participer à la campagne de terrain. Le PS espère bien les convaincre d'aller frapper aux portes pour 2012. L'impact

« Cette primaire a créé une très bonne ambiance entre militants. »

du porte à porte, testé à l'occasion de la campagne de Barack Obama en 2007, serait 7000 fois supérieur au tractage.

« On a eu des formations pour nous expliquer que c'était très efficace. En revanche, c'est beaucoup de travail », explique Philippe Walter. Il reste donc des sceptiques, comme Bernadette Thibault, secrétaire de section à Kingersheim : « Je pense que je ne le ferai pas. Je trouve que c'est trop intrusif. »

Les élus 2.0 en Alsace

Pas de parti politique sans site internet, et de moins en moins d'homme (et femme) politique sans blog, page Facebook et compte Twitter. Sur les réseaux sociaux, c'est la course aux « amis » : 3174 pour Jacques Fernique (conseiller régional EELV), 4400 pour Jacques Bigot (président socialiste de la

CUS), 5000 pour Robert Grossmann (conseiller municipal UMP de Strasbourg) et Philippe Richert (ministre UMP des collectivités territoriales et président du Conseil régional d'Alsace). Quant à Yann Wehring, le président de la fédération du Modem Alsace, il a 520 fans.

Le maire de Strasbourg, Roland Ries (PS), n'a pas de profil Facebook mais une

L'UMP : Des « after », before

Le parti présidentiel s'adapte et opte pour le marketing. « On organise des rencontres après le travail, des afterworks pour les jeunes actifs, les 30-40 ans », se félicite Jean-Philippe Vetter, assistant parlementaire de la sénatrice Fabienne Keller. Donc, plus question de dire réseau militant, mais plutôt networking.

« L'idée est d'intégrer ses co-militants dans son réseau professionnel et d'y faire appel selon leurs compétences », ajoute-t-il. Le parti présidentiel annonce 380 nouveaux adhérents depuis janvier dans le Bas-Rhin, contre 125 en 2010. Insuffisant. « Malgré nos efforts, on constate un manque de militants entre 30 et 55 ans. Ce sont ceux qui

Prendre le plein de militants

à tour de bras. Chacun sa méthode pour motiver les troupes.



Les Verts : des demi-militants

ASélestat, Françoise Werckmann a rejoint la coopérative d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) il y a un an : « J'apprécie l'idée de Cohn-Bendit d'un grand rassemblement des écologistes démocrates, pas uniquement de gauche. »

Les coopérateurs paient 20 euros par an. Ils sont informés de toutes les actions du parti, peuvent assister à tous les débats ou organiser des actions. Face à la difficulté du microcosme « Verts » à s'ouvrir, Daniel Cohn-Bendit cible ceux qui ne souhaitent pas s'encarter. Il lance son appel du 22 mars 2010, portant ainsi Europe Ecologie Les Verts (EELV) sur les fonts baptismaux. Cette nouvelle formation se compose d'adhérents et d'une coopérative.

A Strasbourg, on compte déjà 200 coopérateurs.

« Ce sont des militants souvent actifs dans d'autres associations. Ils ne sont pas forcément d'accord sur tout », explique Sandra Regol, militante et assistante des élus EELV de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS). En revanche, ils n'ont la possibilité ni d'agir sur les orientations politiques, ni de désigner les candidats aux élections. Des demi-militants en somme. Françoise le vit bien car elle est adhérente au Mouvement écologiste indépendant (MEI) d'Antoine Waechter, conseiller régional d'Alsace proche de la droite. Elle reconnaît que certains coopérateurs souhaiteraient plus d'influence sans pour autant adhérer.

FN : la stratégie du coucou

Anthony Reymond, 24 ans, a pris sa carte au Front national il y a un mois, mais milite activement depuis un an. Ce Strasbourgeois a fait ses armes sur internet : « Je débats sur des forums et laisse des messages sur des sites comme le Monde, le Point, le Parisien, Doctissimo, jeuxvideo.com. » Ses sujets de prédilection : la crise, la laïcité et Israël. Sur le site de Yahoo, ses commentaires suite au meurtre de la petite Océane lui offrent l'occasion d'ouvrir des débats chers au FN : « Je trouve, comme beaucoup, inacceptable qu'un pédophile ou un meurtrier puisse un jour se retrouver de nouveau en liberté ! Faut-il rétablir la peine de mort ? » Il précise : « Je fais cela de mon propre chef. Internet me permet de parfaire mon argumentaire avant d'aller sur le terrain. C'est pratique pour les gens qui veulent rester anonymes. »

simple page de fans. Et s'il a créé un compte Twitter, il n'a pas encore envoyé de message.

Avoir des amis sur les réseaux sociaux, c'est autant de possibilités de démultiplier son message. Mais internet est également un précieux outil de veille. « Entre adversaires politiques, nous sommes amis sur Facebook, ça permet de surveiller mutuellement

nos actions et nos communications », explique Sandra Regol, assistante des élus EELV de la CUS, qui suit ses principaux opposants politiques et leurs assistants.

Modem, PCF : à l'ancienne



Les militants communistes sont présents un samedi sur deux au marché de la Marne à Strasbourg.

Les petits partis en restent aux bonnes vieilles méthodes. Place Kléber, deux militants du Mouvement démocrate (Modem) se frottent au traditionnel tractage un samedi après-midi. Au milieu de la centaine de passants, Jean-Marc Brulé et Frédéric Le Jehan parviennent tant bien que mal à faire accepter leurs papiers. Malgré cette réticence, Frédéric Le Jehan, adepte du militantisme traditionnel, espère susciter le débat.

Pendant ce temps là, sur d'autres marchés strasbourgeois, imperceptibles, les militants communistes distribuent leurs tracts et *l'Humanité Dimanche*. Leur ambition est d'occuper le terrain, élections ou pas.

Anna Benjamin, Catherine Deunf et Leyla Doup-Kaigama

2012

travaillent et qui ont des enfants », regrette Jean-Philippe Vetter.

Au « déjeuner choucroute » annuel de la fédération UMP du Bas-Rhin, 300 militants sont venus écouter Philippe Richert, président de la Région Alsace, et quelques députés venus motiver les troupes. « C'est un moment convivial où l'on invite les militants de la fédération », s'enthousiasme Geoffroy Lebold, secrétaire départemental.

Sur les 15 tablées garnies de choucroute, une seule était réservée aux jeunes. Certains d'entre eux ont d'ailleurs fait le service. Il faut dire que le prix du déjeuner, 18 euros, était certainement trop élevé pour les attirer. Il reste donc du chemin.



© Marion Kremp, Victor Patenôtre/Cuej

Esprit mutualiste, es-

Érigé en argument de vente, le système coopératif du Crédit mutuel ne promet pas de miracles. La démocratie revendiquée peut s'avérer assez formelle.

Une banque qui appartient à ses clients. » Chaque fois, le même slogan apparaît derrière les vitrines des agences. Le Crédit mutuel n'est pas une banque capitaliste et veut que cela se sache. Surtout depuis la crise financière qui a jeté un froid sur les pratiques bancaires. « En 2008, nos chargés de clientèle mettaient sur leur bureau un présentoir où il était écrit "Ici, nous ne sommes ni commissionnés, ni cotés en bourse", ça rassurait les gens », se rappelle Jean-Luc Brachet, responsable des relations avec les élus et les sociétaires au sein de la branche Centre est-Europe. Depuis, le message n'a pas changé et la banque, née en Alsace en 1862, revendique toujours son esprit mutualiste. Malgré quelques entorses comme en 1998 lors du rachat d'une banque classique, le CIC. « Le Crédit mutuel continue d'appartenir à sa base, c'est-à-dire à ses sociétaires. C'est à eux et pas à des actionnaires qu'elle doit rendre des comptes », détaille Justin Vogel, président du conseil d'administration de la caisse du Kochersberg de Truchtersheim depuis 1990 et par ailleurs maire de la commune et vice-président du conseil d'Alsace.

« Ici, les gens savent qu'ils ont leur mot à dire. Ils peuvent participer à l'assemblée générale ou bien s'investir en tant que bénévoles », complète Jean-Pascal Rieplinger, président du conseil de surveillance de la même agence.

Malgré ces possibilités, bien des clients restent en dehors de cette structure. Sur toute la France, un peu plus d'un tiers des 11,2 millions de clients n'ont pas souscrit de part A et ne sont donc pas sociétaires. De plus, parmi ces derniers, environ 90% ne se rend pas à l'assemblée générale annuelle, surtout en ville.

« Les problèmes de fond ne sont pas abordés et quand on ose poser une question on passe pour un empêchement de tourner en rond. »

A titre d'exemple, l'agence de Neudorf parvient à réunir 450 de ses 9500 sociétaires pendant que celle de Truchtersheim fait salle comble. « Ce sont surtout des gens de plus de 40 ans en moyenne qui viennent », explique Clément Wendling, directeur de la

caisse de la Wantzenau, la première qui a vu le jour. Les jeunes commencent à s'y intéresser vers l'âge de 30 ans. A 18 ans, ils n'ont pas le temps et ont du mal à en voir l'utilité. »

« Si j'y allais, je n'aurais rien à dire », confirme Thierry C., sociétaire à Oberhausbergen, qui voit surtout dans le Crédit mutuel « une banque bien implantée en Alsace et dans la vie locale ». Cette proximité, beaucoup y font d'ailleurs référence au moment de justifier leur adhésion à « la banque à qui parler ». D'autres ne vont plus à ce rendez-vous annuel, ne se sentant pas forcément écoutés. « Avant, j'y allais mais je passais pour un râleur », raconte Jean-Claude Halter, sociétaire à la caisse d'Eckwersheim. Les premiers rangs

(1) En collaboration avec B. Gibaud, Editions de la Mutualité française, Paris, 2000, 124 p.



tu là ?

tient pourtant pas toutes ses

sont remplis de béni-oui-oui qui acceptent tout, les problèmes de fond ne sont pas abordés et quand on ose poser une question, on passe pour un empêcheur de tourner en rond. »

Un scénario qui se répète également lors de l'assemblée générale de la branche Centre-est-Europe du Crédit mutuel à en croire les représentants de la CFDT et de la CFTC. « Généralement, Michel Lucas (le président) présente rapidement son bilan, demande si quelqu'un a une question, et c'est reparti pour un an ! détaillent à l'unisson les deux syndicalistes. Il dirige et maîtrise tout, ce qui peut être dangereux pour une société. Mais il est aussi juste, honnête et, jusque-là, il a pris des décisions dans le bon sens. »

Thibaut Gagnepain

ENTRETIEN : Michel Dreyfus, historien

« Napoléon III a confié le mutualisme aux notables »

Michel Dreyfus est historien et directeur de recherche au CNRS. Il est spécialiste du mouvement ouvrier, notamment du syndicalisme et de la mutualité. Il a publié de nombreux ouvrages sur le mutualisme, dont *1900-2000, La mutualité dans le siècle* (1).

Comment est né le mouvement mutualiste ?

C'est en Allemagne qu'il apparaît sous l'impulsion d'un homme, Frédéric-Guillaume Raiffeisen qui crée une association pour le pain. Le mouvement gagne la France pendant la Monarchie de Juillet (1830-1848). A l'époque, les corporations sont interdites depuis la loi Le Chapelier (1791). Le mouvement mutualiste constitue alors un moyen de résistance et d'assistance face à des conditions de travail difficiles. Napoléon III réorganise en 1852 la mutualité en la confiant aux notables, ce qui lui fait perdre son aspect revendicatif qui passera bientôt aux syndicats. Cette séparation va perdurer près d'un siècle, jusqu'à la veille de mai 1968 : la mutualité gère le social et les syndicats organisent les luttes revendica-

tives. Les mutuelles sont alors bien plus fortes : en 1914, elles ont environ 4 millions d'adhérents alors que la CGT en compte 400 000. Aujourd'hui, le rapport est sensiblement le même : 30 millions de mutualistes pour trois millions de syndiqués.

Le Crédit mutuel naît en 1882 à la Wantzenau, un village à une vingtaine de kilomètres de Strasbourg. Que représentait-il à l'époque pour les gens ?

En 1882, la Wantzenau est en Allemagne. Le monde rural a alors besoin de crédit et voit dans les banques mutualistes un moyen d'accéder à des taux faibles. Jusqu'en 1914, les banques répondent mal aux besoins des classes populaires.



Aujourd'hui, le Crédit mutuel est l'une des principales banques en France. En prenant autant d'ampleur, a-t-il gardé son esprit mutualiste ?

Avec le Crédit coopératif, il est un des acteurs de l'économie sociale. La concurrence avec les banques capitalistes est très forte. Pour l'instant, les deux échappent à la banalisation et arrivent à défendre leur valeur de solidarité.

Propos recueillis par T.G

Sociétaires, mode d'emploi

Contrairement à ses concurrents capitalistes (BNP Paribas, Société générale...) qui sont cotés en bourse et répondent à des actionnaires, le Crédit mutuel est lui uniquement responsable devant ses sociétaires. Ceux-ci sont des clients qui, moyennant 15 euros, ont souscrit à une part sociale, la part A, remboursée en cas de départ. Être sociétaire n'est pas obligatoire mais nécessaire pour avoir accès à n'importe quel crédit dans la banque. Elle comptait ainsi 11,2 millions de clients dont 7,2 millions de

sociétaires en 2010. Chaque sociétaire est copropriétaire de sa caisse locale. Il peut participer à son assemblée générale annuelle où il a le droit de vote selon le principe « une personne, une voix » et peut présenter sa candidature au poste d'administrateur. Le conseil d'administration compte neuf membres et définit la politique générale de la caisse. Il est contrôlé par le conseil de surveillance composé de sept membres. Les 2065 caisses locales sont réparties dans 18 groupes régionaux. Tous sont adhé-

rents à la Confédération nationale du Crédit mutuel qui a la forme juridique d'une association et qui est présidée depuis 2010 par Michel Lucas. Il dirige également la caisse centrale, organisme financier national qui gère la liquidité des groupes régionaux et organise la solidarité financière du groupe. En 2010, le Crédit mutuel, qui emploie 78 805 salariés dans le monde, a dégagé un bénéfice de 3,026 milliards d'euros pour un produit net bancaire (chiffre d'affaire) de 14,7 milliards d'euros. **T.G**

Les conducteurs de la CTS invités à sortir de leur réserve

À la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), la consultation des salariés peut avoir un rôle pacificateur. Les conducteurs de réserve de la compagnie se plaignaient du manque de prévisibilité de leur emploi du temps. Pour régler ce conflit, il a fallu bousculer le monopole syndical en associant six conducteurs de réserve de la CTS à un groupe de travail du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

« Nous voulions que les salariés collaborent avec nous, sinon nous déposons un préavis de grève, explique Pierre Catala, délégué CGT. Cette manière de faire, plus transparente, a permis de vrais échanges au delà des querelles syndicales. Ils nous ont ouvert les yeux, notamment sur les dysfonctionnements liés à l'établissement du planning. » Ce mode de participation a donné l'occasion aux conducteurs de réserve d'exprimer leurs

préoccupations aux syndicats et à la direction. « En intégrant des conducteurs dans le groupe de travail, nous avons trouvé une solution consensuelle, affirme Emmanuel Auneau, directeur des ressources humaines de la CTS. Nous allons tenter d'utiliser le plus possible ce mode de consultation. » Début janvier, les agents de réserve connaîtront une semaine à l'avance leurs horaires de travail.

Marjorie Lenhardt

Alusor coopère pour ne pas chômer

Pour garder leur emploi, les salariés ont transformé leur entreprise en société coopérative.

Vous ne mettez pas mon nom, je parle au nom de tous. » Depuis 2009, François est co-gérant de la Société coopérative et participative d'Alusor Société Nouvelle, spécialisée dans la distribution électrique en acier et en aluminium. « Les circonstances nous ont menés ici. Avant d'apprendre que nous allions perdre notre job, nous n'aurions jamais pensé devenir repreneurs », raconte-t-il. La décision se prend en 2008 lorsque Alusor, basée à Eckbolsheim, est liquidée. Avec onze de ses collègues, François décide alors de se lancer « dans l'aventure ». « Le fait que chacun puisse s'associer et s'investir dans le projet nous a poussés à choisir le modèle de la Scop », explique le co-gérant. Avec ce statut, les salariés sont associés majoritaires. Ils disposent ainsi d'au moins 51% du capital social et de 65% des droits de vote. Ils deviennent décideurs et touchent au moins 25% des bénéfices.

Pas de leadership

Bien que co-gérant, François vit son rôle à la manière d'un « instituteur également directeur d'école » : il reste un salarié. « Nous sommes passés d'une relation de subordination à celle de partenaires. Je ne prends pas de décision tout seul. Nous en discutons ensemble et tranchons à la majorité », précise le co-gérant, élu pour quatre ans. Ce principe de concertation tient en une formule : un homme, une voix. Pas de leadership ou autre forme d'autorité. Un tel fonctionnement démocratique incite les salariés à s'impliquer dans l'entreprise. L'investissement peut passer par des concessions en termes de salaires ou encore de temps de travail. « Dans une entreprise normale, votre supérieur dira "samedi prochain, il faudra travailler". Ici, nous le demandons. Nous sommes actionnaires, nous avons tout à y gagner. C'est la perception de la demande qui change dans une Scop, nous parlons d'associé à associé », assure Jérôme, commercial pour Alusor Société

Nouvelle. « Il ne suffit pas d'investir et de vivre sa petite vie de salarié. S'il faut mettre la main à la pâte, on le fait. L'objectif reste avant tout de préserver nos emplois », ajoute François, le co-gérant.

« Nous sommes passés d'une relation de subordination à celle de partenaires. »

Si la décision collective demeure la règle, l'idéal est à nuancer. « Nous avons une double casquette. Quand on évoque la vie quotidienne et la production, nous portons la casquette de salarié. Nous nous réunissons en assemblée seulement lorsqu'il s'agit d'évoquer l'avenir sur des sujets comme les investissements de l'entreprise. Là, nous portons la casquette d'associé », précise le commercial.

Atypique dans son fonctionnement, la Scop demeure une entreprise comme une autre au regard du monde économique : soumise à la concurrence. « Le véritable avantage que nous avons est que nos clients nous connaissent déjà. Ils savent que nous avons été liquidés. Quand nous nous sommes présentés sous forme de coopérative, ils connaissaient notre parcours et savaient comment nous travaillions. Ça passe toujours mieux, surtout avec cette idée de challenge », explique Jérôme, le commercial.

Les sociétés coopératives et participatives disposent également de leviers qui permettent de mieux résister à la crise. « L'obligation d'intégrer une part des bénéfices au sein des fonds propres permet aux Scop déjà anciennes d'amortir le choc. À ceci s'ajoute l'absence de pressions des actionnaires extérieurs qui permet de prendre

des décisions à plus long terme », assure Christophe Maurel, maître de conférences en sciences de gestion à l'université du Mans. « On se bat comme tout le monde. Ça va faire trois ans que nous sommes en place, je pense qu'on a passé un cap. Mais la crise est là, on la sent toujours », reconnaît François.

Fabien Piégay



En 2008, la société Alusor a été rachetée par les salariés.

© Fabien Piégay/Cuej

Les associations de locataires frôlent l'âge limite

Les associations de locataires alsaciennes peinent à défendre les intérêts des habitants. En cause : le manque de bénévoles. Elles craignent que les jeunes ne reprennent pas le flambeau.

L'association, aujourd'hui, on la prend, on l'utilise et on la jette », déplore Brice Duhr, responsable juridique à la Confédération nationale du logement 67 (CNL67). La plupart du temps, les locataires sollicitent l'association lorsqu'ils en ont besoin et mettent fin à leur adhésion une fois le problème réglé. La continuité de l'association se retrouve donc perpétuellement remise en question. « Nous sommes préoccupés pour notre fonctionnement de demain, reconnaît Brice Duhr. Nos bénévoles ont tous les cheveux gris, comment fera-t-on si les jeunes ne prennent pas le relais ? Quand la locomotive s'arrête, tout peut s'arrêter. »

Entre leur famille et le travail, les jeunes ont d'autres priorités. D'autant que la plupart des réunions ont lieu l'après-midi. « Le militantisme a changé, observe Jean-Louis Olivier, président de Consommation logement cadre de vie (CLCV), association de locataires haut-rhinoise. On est dans une société de zappeurs, les jeunes sont pressés, ils veulent du concret. La paperasse les rebute. »

Des interlocuteurs indispensables

Souvent lourds et complexes, les dossiers que traitent ces associations peuvent effrayer. Mais ils ne constituent pas l'essentiel du travail des militants. « Beaucoup de gens viennent nous voir juste pour qu'on les écoute, explique Jean-Louis Olivier. On a presque un rôle d'assistante sociale ou d'avocat pas cher. Il faut être sur le terrain, gérer les permanences et la trésorerie, aider les vieux à remplir les formulaires pour les APL, jouer le rôle de médiateur dans les conflits de voisinage. »

Les bénévoles sont trop peu nombreux et les plus impliqués



croulent sous le travail. Pour les bailleurs sociaux, il s'agit pourtant d'interlocuteurs indispensables : « Les associations permettent de faire remonter les informations mais aussi de diffuser les informations auprès des locataires. », reconnaît-on à CUS Habitat.

La Confédération syndicale des familles (CSF) du Bas-Rhin compte deux représentants au conseil d'administration du bailleur social CUS Habitat. Pour les épauler, une vingtaine de militants, au plus. Insuffisant au regard des 54 000 locataires que compte ce parc immobilier qui continue de croître. « On est si peu nombreux que les locataires ne nous connaissent pas forcément. Et avec le recul de l'âge de la retraite, ça ne va pas s'arranger », explique Michel Friedrich, président de la CSF Hoenheim et administrateur de CUS Habitat.

D'autant qu'avec le vieillissement du patrimoine immobilier, les réclamations des locataires sont plus fortes. « Les bailleurs sociaux sont devenus trop gros, ajoute Michel Friedrich. Les locataires ne savent plus à qui se référer et se tournent vers les associations de locataires. Les bailleurs attendent que nous intervenions pour régler

Pour représenter les quelque 54 000 locataires de CUS Habitat, la CSF ne dispose que d'une poignée de bénévoles.
©Victor Patenôtre/Cuej

« On a presque un rôle d'assistante sociale ou d'avocat. »

les problèmes. Du coup, on est tout le temps dans le conflit. »

Les associations de locataires disposent d'unions locales implantées dans différents quartiers. Mais faute de relève, celles-ci peuvent disparaître à tout moment. C'est le sort qu'a connu l'union locale de la CSF du quartier strasbourgeois de HautePierre en 2004. Aujourd'hui, seule Denise, bénévole depuis 20 ans, fait office de relais. « Depuis que cette section a disparu, il y a beaucoup plus de laisser-aller, regrette-t-elle. Les déchets s'accumulent dans les communs, l'ascenseur fonctionne la moitié du temps, la porte d'entrée n'est toujours pas réparée. »

« On a besoin des jeunes pour nous botter le cul »

Le 8 octobre, une soixantaine de personnes participait à une journée organisée par la CLCV sur les problèmes d'effectifs. « Trop peu », regrette Jean-Louis Olivier. Objet principal de la réunion, l'utilisation de l'informatique. « Si on savait se servir d'Internet, nous pourrions optimiser le réseau de bénévoles. Il faut qu'on s'adapte, sinon on va mourir. » La question du recrutement des jeunes a été évoquée. « On a besoin d'eux pour nous botter le cul », plaisante Jean-Louis Olivier.

Fabienne, 40 ans, femme au foyer, est la benjamine et trésorière de l'association. Il y a deux ans, elle a rejoint la CLCV après avoir constitué un groupe avec cinq autres voisins. « J'ai eu envie de militer pour changer l'image de mon quartier. » Mais elle avoue que « les gens peuvent avoir une appréhension face à la complexité juridique. Pour moi, ça a été difficile de me familiariser avec les droits et les lois ». En 2012, la CLCV mettra l'accent sur la formation des bénévoles. L'occasion d'apprendre à gérer des permanences et à vérifier les charges locatives.

**Victor Patenôtre
Jessica Trochet**

Les obstinés de Fessenheim

La centrale est au cœur d'affrontements locaux depuis plus de trente ans. Les anti-nucléaires espèrent un arbitrage national pour sceller son sort.

Vendredi 18 novembre 2011 à Colmar, la Commission locale d'information et de surveillance (Clis) de Fessenheim tient réunion. Jean-Pierre Frick, représentant du CLCV (Consommation logement et cadre de vie), débute sa présentation : « Pourquoi et comment sortir du nucléaire en moins de dix ans ».

Aujourd'hui, ce militant anti-nucléaire de la première heure brise un tabou. Evoquer une possible sortie du nucléaire est une chose inédite au sein de la Clis, décriée depuis des années par les anti-nucléaires pour sa « fausse transparence » et le poids, jugé trop important, accordé au tandem Autorité de la sûreté nucléaire (ASN) - EDF, l'exploitant de la plus vieille centrale de France.

« On parle enfin du fond, de l'énergie, des déchets. Avant, les discussions étaient purement techniques. Depuis Fukushima, on sent les promoteurs du nucléaire sur la défensive, ils sont obligés de négocier et de répondre aux interrogations du public. Même l'ASN est devenue plus neutre, et se repositionne en arbitre », s'emballe François Eichholtzer, président du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), une des sept associations siégeant à la Clis depuis sa création en 1977.

L'espoir de changement est palpable. Depuis la catastrophe japonaise, le nombre de signatures au bas de l'appel des élus alsaciens pour la fermeture de Fessenheim a doublé. Lancé en 2006 à l'initiative de l'association Stop Fessenheim, il compte 421 signatures. Nicole Roelens a présidé ce mouvement jusqu'en janvier : « La récente implication des élus est un sacré progrès. Même ceux qui ne se prononcent pas pour la fermeture de la centrale tiennent un discours moins pro-nucléaire qu'avant. Même si pour le moment ils ne sont pas décisionnaires face au puissant lobby nucléaire, les élus locaux ont un vrai pouvoir d'initiative alternative. »

Des modes d'action à revoir

Dans les couloirs, Henri Stoll fait les cent pas. L'édile EELV de Kaysersberg, connu pour son engagement radical en faveur de l'écologie, est l'un des initiateurs politiques de l'appel. « J'ai refusé la présidence de la Clis il y a six ans parce qu'en réalité le pouvoir n'est pas là. Avec le recul, j'aurais dû accepter pour remuer



Des manifestants anti-nucléaires défilent près de Fessenheim lors d'un rassemblement tri-national le 5 novembre dernier.
©Laure Siegel/Cuej

« Je suis contre le nucléaire, mais cette entreprise est trop importante ici pour décider de la fermer dans la précipitation. »

la merde ! C'est plus utile de gueuler dedans que dehors... » Une référence à peine masquée aux militants postés devant la préfecture, brandissant des photographies d'enfants irradiés.

Porte-voix en main, Gilles Barthe, l'un des meneurs du mouvement, reconnaît les limites de ce type d'action. « C'est toujours le même noyau de militants qui s'active. Nous n'avons peut-être pas les bonnes tactiques pour mobiliser. » Gabriel Weisser, habitant de Bloedsheim encarté PS, doit le déclic de son activisme à Fukushima. Il est plus direct. « En Allemagne, les opposants sont des ruraux qui parlent à leurs semblables. Tant que les anti-nucléaires français ne parleront pas à M. Tout-le-monde, ça fera la force des pro-nucléaires. Ils n'ont pas su rebondir après Fukushima et ont laissé la crise reprendre le dessus dans l'esprit des gens. »

La perspective des suppressions d'emplois, freine également les prises de position tranchées dans la plaine de la Hardt. Roland Bleu, président de la Communauté de communes de Kaysersberg et maire du Bonhomme, fait preuve de réalisme. « Concilier la prise de conscience personnelle et la responsabilité d'élu est difficile. Sur le fond, je suis contre le nucléaire, mais cette entreprise est trop importante dans le paysage local pour décider de la fermer dans la précipitation », estime ce gaulliste, qui a parfois « soutenu Dominique Voynet ».

La centrale représente des milliers d'emplois. La taxe professionnelle qu'elle verse pèse sur le débat. « Si cela ne tenait qu'aux politiques alsaciens, Fessenheim ne fermerait pas. Le mode d'action le plus efficace, ce sont les élections à venir », assure Roland Braun, adjoint au maire de Merxheim.

A quelques mois de la présidentielle, le candidat François Hollande a promis de fermer la centrale en cas de victoire, tandis que le gouvernement actuel soutient un prolongement de dix ans de la centrale. Le sort de Fessenheim ne se joue plus en Alsace.

**Marion Kremp
Laure Siegel**